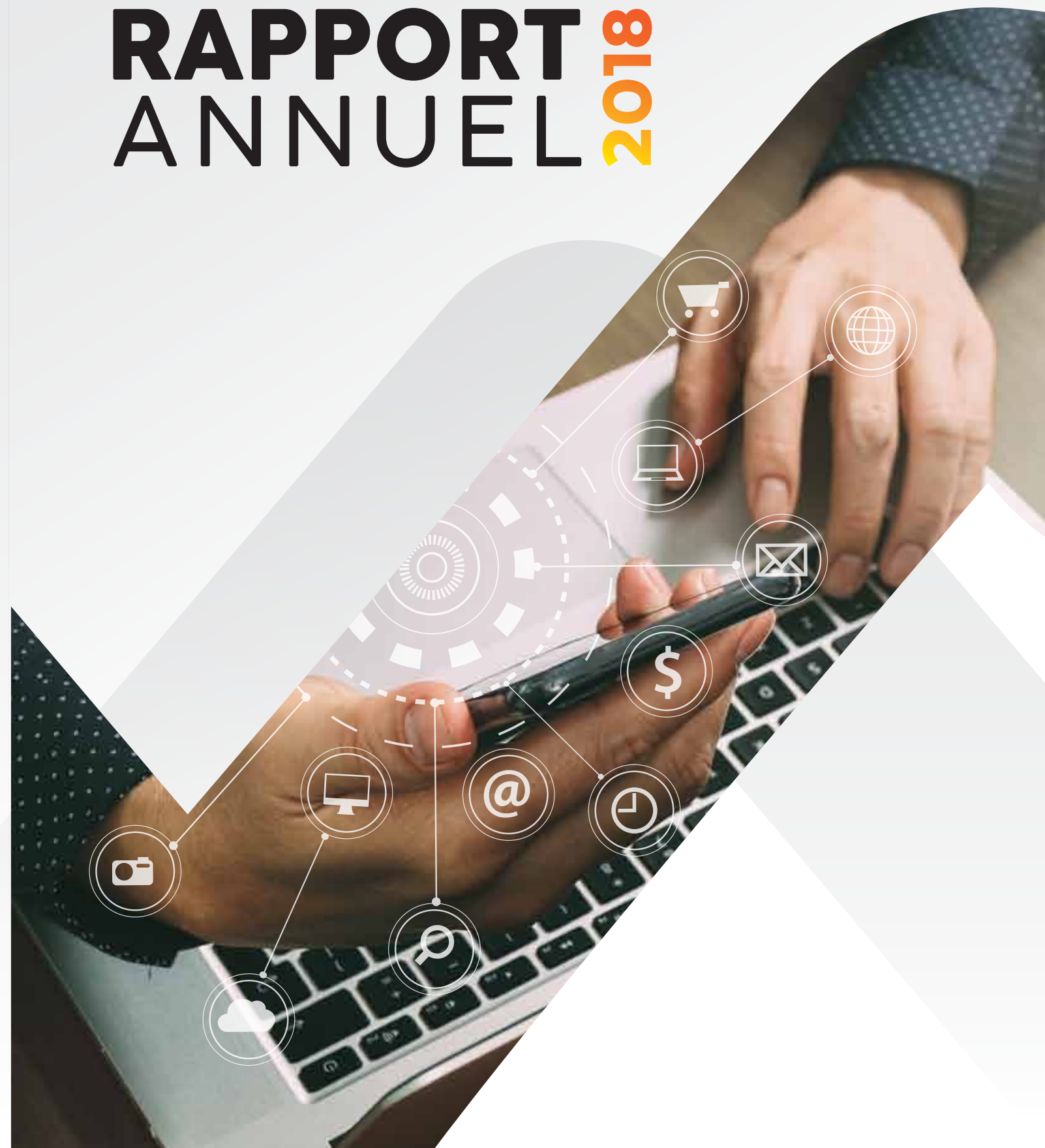


RAPPORT ANNUEL 2018



RAPPORT ANNUEL 2018



التجاري بنك
Attijari bank

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL & DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Hicham SEFFA

Le Directeur Général



Moncef CHAFFAR

Le Président du Conseil d'Administration

MESDAMES, MESSIEURS,

Au titre de l'année 2018 et malgré une conjoncture fragile, les indicateurs d'activité de Attijari bank continuent de progresser. C'est ainsi que le PNB, le Total Crédit et le Total Dépôts ont évolué, respectivement de 20,6%, de 4,5% et de 12,6%. Quant au Résultat Net, il est passé de 129,8MDT à 144,9MDT, soit une progression de 11,7%.

La banque qui ne cesse d'innover en proposant de nouveaux produits et services, a mis en place une stratégie de transformation digitale pour préparer progressivement la banque de demain. Une feuille de route a été tracée et plusieurs initiatives ont été lancées dont la banque digitale « Webank » qui a vu le jour en octobre 2018.

Dans ce sens, la banque n'a cessé de multiplier les occasions pour connecter les énergies créatrices internes des collaborateurs avec celles des partenaires externes : les start-up et les clients. Le meilleur exemple est celui du lancement de l'initiative « Quick Start by Attijari bank » qui a connu deux éditions concluantes.

La banque œuvre au quotidien pour proposer à ses clients une expérience bancaire alliant le meilleur de l'humain et du digital. En effet, en plus de son large réseau d'agences, (premier réseau bancaire avec 207 agences et centres d'affaires), la banque ne cesse d'élargir ses services de banque à distance pour permettre à ses clients plus de confort et de proximité. Les services e-banking destinés aux entreprises ont été aussi enrichis par de véritables solutions de gestion de flux, « Cash Management » et de commerce international, « Trade ».

Attijari bank confirme son soutien grandissant aux petites et moyennes entreprises « PME », et ce, d'une part, à travers la mobilisation des corps de métiers spécialisés pour une bonne prise en charge des différentes catégories d'entreprises dans divers domaines d'activité et d'autre part, en portant l'enveloppe au titre de l'année 2018 de 100MDT à 150MDT.

Aussi, la banque a signé un partenariat avec la Société Financière Internationale, groupe de la Banque Mondiale, pour augmenter ses capacités à financer les entreprises et les accompagner dans leurs projets en faveur de la sauvegarde de la planète et participer

ainsi à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, réduire la facture énergétique et contribuer in fine à la croissance économique de la Tunisie et à la création d'emplois.

A travers le développement du Groupe Attijariwafa bank à l'international et sa forte présence en Afrique, Attijari bank offre à sa clientèle un accompagnement complet dans leurs projets de développement en dehors des frontières, tout en leur fournissant des réponses précises adaptées au contexte socio-économique local. Les filiales du Groupe, qui sont des banques leaders dans leurs pays d'implantation et le Club Afrique Développement, avec les opportunités d'affaires qu'il génère, sont les facteurs clés de la réussite de cet accompagnement.

La banque veille à développer ses activités avec éthique, en recherchant un impact positif et créateur de valeur pour l'ensemble des parties prenantes. Pour se faire, elle a continué à renforcer sa démarche de responsabilité sociétale dynamique, instaurée depuis plusieurs années et couvrant plusieurs axes, dont notamment la promotion du savoir, l'amélioration des conditions d'enseignement et l'épanouissement des jeunes.

En dehors des programmes et initiatives lancées par la banque en faveur du développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, Attijari bank soutient également la promotion de l'art et de la culture à travers des sponsorings accordés à plusieurs festivals et manifestations. En outre, d'autres actions ont été menées en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

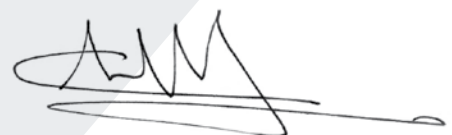
Attijari bank, s'est distingué en 2018 par l'obtention du prix « Bank of The Year, Tunisia 2018 », attribué par le prestigieux magazine « The Banker » du Groupe Financial Times ainsi que le prix « Straight Through Processing Awards », décerné par la Commerzbank.

Toutes ces réalisations ont été atteintes grâce à l'engagement louable et à la forte mobilisation des équipes autour des ambitions stratégiques communes de la banque.

Hicham SEFFA
Le Directeur Général



Moncef CHAFFAR
Le Président du Conseil d'Administration



S O M M A I R E

02

**MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

06

**CONJONCTURE ECONOMIQUE
& FINANCIÈRE**

10

LA STRATÉGIE
Stratégie & Développement
Transformation & Projets stratégiques

14

**FAITS MARQUANTS & PRINCIPALES
RÉALISATIONS**
Faits marquants
Activité commerciale
Performance & efficience
Les Filiales

40

ACTIVITÉ ET RÉSULTATS
Attijari bank en chiffres
Activités de la Banque
Résultats de l'activité et son évolution
Evolution et performance au cours
des 5 dernières années
Principaux Ratios

50

**PARTICIPATIONS & GROUPE
ATTIJARI BANK**

52

ACTIONNARIAT

56

**ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE
DIRECTION**
Organes d'Administration et de Direction
Commissaires aux comptes

64

EVOLUTION DE L'ACTION ATTIJARI BANK

66

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Rappel des dispositions statutaires concernant
l'affectation des résultats
Etat de l'évolution des capitaux propres

70

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

74

CONTRÔLE INTERNE ET GESTION GLOBALE DES RISQUES

Contrôle interne
Gestion Globale des Risques

78

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

84

ETATS FINANCIERS

Etats financiers individuels
Etats financiers consolidés

94

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport Général
Rapport Spécial
Rapport sur les états financiers consolidés

116

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale
Ordinaire



01

**CONJONCTURE ÉCONOMIQUE
& FINANCIÈRE**



CONJONCTURE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL 2018

L'économie mondiale a entamé l'année 2018 sur une note positive à la suite de l'accélération de la production mondiale et des échanges tout au long de 2017. Toutefois, la seconde moitié de l'année 2018 a été marquée par un ralentissement quasi-généralisé qui trouve ses origines dans un environnement moins porteur caractérisé par une montée des incertitudes associées aux craintes d'une guerre commerciale, à un Brexit sans accord, à la fermeture des services publics aux Etats-Unis, aux prochaines élections européennes ainsi qu'à des problèmes structurels pour certaines économies.

La croissance mondiale, qui a culminé à près de 4% en 2017, a fléchi à 3,6% en 2018, et devrait encore ralentir en 2019, à 3,3% selon le dernier rapport du FMI sur les perspectives économiques mondiales. Le FMI a expliqué ce ralentissement par la persistance et l'amplification de certains risques, notamment la détérioration du climat des affaires ainsi que le durcissement des conditions de financement dans plusieurs pays avancés, d'une part, et la fragilité macroéconomique dans plusieurs pays émergents, surtout la Turquie et l'Argentine, d'autre part.

Croissance du PIB	2017	2018	2019 ^P
Monde	3.8%	3.6%	3.3%
Pays avancés	2.4%	2.2%	1.8%
Zone Euro	2.4%	1.8%	1.3%
Etats-Unis	2.2%	2.9%	2.3%
Royaume-Uni	1.8%	1.4%	1.2%
Pays émergents et en développement	4.8%	4.5%	4.4%

Source : Rapport annuel de la BCT 2018

S'agissant de la situation de l'emploi, elle a connu une amélioration au cours des derniers mois dans les principaux pays industrialisés. En effet, aux Etats-Unis, le taux de chômage a atteint 3,9% au terme de l'année 2018, enregistrant ainsi une baisse de l'ordre de 0,2 point de pourcentage par rapport à son niveau à la fin de l'année 2017. Dans la Zone Euro, ce taux a poursuivi sa tendance baissière pour se situer à 7,9%, soit un taux proche de ceux enregistrés avant la crise financière, contre 8,7% un an plus tôt.

Concernant l'évolution des prix à la consommation, les taux d'inflation ont poursuivi leur recul dans les principaux pays avancés et ce, en relation avec le repli des prix mondiaux des produits de base, en particulier ceux de l'énergie. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux d'inflation

est revenu, au mois de décembre 2018, à 1,9% en glissement annuel, contre 2,2% le mois précédent. Dans la Zone Euro, ce taux a poursuivi sa tendance baissière revenant à 1,6% en décembre dernier contre 1,9% un mois plus tôt, en relation avec la nette décélération des prix de l'énergie (5,4% contre 9,1%). Ainsi, ce taux reste nettement en deçà du niveau ciblé par la Banque centrale européenne (2%), ce qui pourrait l'empêcher d'entamer le relèvement de ses taux d'intérêt en 2019.

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, ils ont été marqués par une légère appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, atteignant environ 1,147 dollar, au terme du mois de décembre 2018, contre 1,132 à fin novembre 2018 reflétant, surtout, l'échec des négociations budgétaires aux Etats-Unis.



ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL 2018

L'économie tunisienne boucle l'année 2018, avec une croissance économique de 2,5% confirmant sa petite reprise (+1,9%) observée l'année précédente.

La croissance est remontée à 2,5% grâce à l'agriculture (une belle saison agricole), aux services (notamment les services touristiques qui ont enregistré un important rebond) et aux industries électriques et mécaniques.

Toutefois, et en dépit de cette timide amélioration, la croissance reste faible pour absorber un taux de chômage qui colle au niveau de 15,5%, il est particulièrement élevé chez les femmes (22,8 %) et les diplômés (29,4 %).

L'inflation a commencé à décroître au second semestre 2018, mais reste supérieure à 7%.

Le déficit budgétaire est tombé à 4,8% du PIB en 2018, contre 6,1% en 2017.

Le déficit de la balance commerciale de la Tunisie ne cesse de s'aggraver d'un mois à l'autre. A fin décembre 2018, il a atteint 19,05 milliards de dinars contre 15,6 milliards de dinars en 2017 et 12,6 milliards en 2016. Cette situation

résulte du maintien du rythme de croissance soutenu des importations en dépit de la progression des exportations.

La valeur des exportations a augmenté de 19,1% contre 18,1% durant l'année 2017 pour atteindre 40,98 milliards de dinars, contre 34,42 milliards durant l'année 2017. De même, les importations maintiennent un rythme de croissance important, enregistrant une hausse de 20%, contre 19,8% durant l'année 2017, pour une valeur de 60 milliards de dinars, contre 50 milliards durant l'année 2017.

Le déficit courant s'est creusé, passant à 11,2% du PIB en 2018 (contre 10,3% en 2017).

Les réserves de change ont poursuivi leur baisse pour s'établir à 13,972 milliards de dinars, soit l'équivalent de 84 jours d'importation, contre 93 jours à fin 2017.

S'agissant du taux de change, le cours du dinar a poursuivi, en 2018, son trend baissier vis-à-vis des principales devises. En effet, en termes de moyennes annuelles, le dinar a connu une forte dépréciation de 14,3% face à l'Euro et de 18,2% vis-à-vis du Dollar américain.

	2016	2017	2018
Croissance du PIB aux prix de l'année précédente	1,0	1,9	2,5
PIB (aux prix courants)	89 804,0	96 660,0	105 597,0
Taux de chômage en %	15,5	15,5	15,5
Déficit de la balance commerciale	12 601,0	15 592,0	19 049,0
Recettes touristiques	2 373,0	2 831,0	4 093,0
Déficit courant	7 935,0	9 870,0	11 843,0
EN % du PIB	8,8	10,2	-11,2
Déficit budgétaire en % du PIB	6,1	6,1	-4,8
Avoirs nets en devises	12 935,0	12 885,0	13 972,0
En jours d'importation	112	93	84

Source : Rapport annuel de la BCT 2018

A close-up, shallow depth-of-field photograph of several dark-colored chess pieces on a checkered board. The pieces are slightly out of focus, with some showing more detail than others. A large, semi-transparent diagonal line runs from the top-left towards the bottom-right, dividing the image. The background is a soft, warm-toned bokeh.

02

LA STRATÉGIE



STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

Rigoureuse quant au respect du planning relatif à sa feuille de route stratégique, Attijari bank a inscrit l'année 2018 sous le signe de l'évolution de l'ensemble des projets structurants. Ces initiatives ont couvert la stratégie commerciale «Client Centric», le modèle opérationnel, le capital humain et la digitalisation de l'offre, des process et des canaux de distribution.

Forte de la mobilisation de ses équipes autour des ambitions stratégiques communes, Attijari bank a réalisé une performance tout à fait respectable au titre de l'exercice 2018 et a amélioré son positionnement au sein de la Place.

Attijari bank a confirmé son soutien à la TPME comme principal acteur du tissu économique tunisien, et ce, par l'allocation d'une enveloppe de financement de 150 millions de dinars. La Banque a également continué à superperformer sur le Marché des Tunisiens Résidant à l'Etranger et à consolider sa part sur le Marché des Particuliers.

Au cours de 2018, Attijari bank a lancé sa banque digitale baptisée «Webbank» permettant l'entrée en relation à distance et proposant des services de paiement et de transferts en ligne.

Elle a également étoffé sa gamme de produits «Cash Management» et «Trade Finance» rendant ainsi possible le traitement à distance des flux, en local et à l'international, pour sa clientèle Entreprises. A ce titre, les équipes de la Banque Digitale poursuivront leurs efforts en vue d'améliorer l'offre de valeur autour des gisements de services innovants et à forte valeur ajoutée.

Toujours en ligne avec son engagement vis-à-vis du continent africain, la Banque a accompagné comme toujours ses clients Entreprises, au cours de l'année 2018, dans le cadre de leur développement en Afrique à travers un soutien financier et administratif.

Dans le cadre de ses perspectives, la Banque s'attache à consolider son offre de valeur distinctive en permanence, en mettant le client au centre de ses préoccupations et en plaçant ses collaborateurs au cœur de sa stratégie de croissance.



TRANSFORMATION & PROJETS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de l'avancement du programme « Excellence 2020 », l'année 2018 a été principalement marquée par un travail de coordination et d'accompagnement focalisé sur les porteurs de projets et les intervenants relais.

Le programme compte 8 domaines d'activité, qui ont avancé tout au long de l'année avec un dispositif de gouvernance resserré et une forte implication des sponsors et des porteurs.

Cette année a été marquée par des livraisons phares sur l'ensemble de la feuille de route du programme stratégique notamment (1) le digital avec le lancement de Webank, (2) le domaine « Capital Humain » avec le déploiement d'une charte commerciale comportementale et un accompagnement des managers commerciaux, (3) le domaine « Banque de détail » avec le déploiement d'un dispositif de réorganisation des rôles en agence pour plus d'efficacité commerciale et une meilleure prise en charge des clients. Enfin, un domaine phare est en cours de déploiement concrétisant une ambition forte d'optimisation des process de la Banque dans une perspective d'efficacité opérationnelle et plus particulièrement le process crédit aux particuliers avec la mise en place d'un outil d'aide à la décision (scoring).

En support, un travail de coordination et d'accompagnement, sur les acteurs du programme stratégique dans le cadre d'une feuille de route « Conduite de changement », est en cours. La mobilisation autour des challenges en 2018 s'est faite notamment via des événements de mobilisation majeurs, tels que le meeting G100 en janvier 2018 et le Kick-off Webank.





03

**FAITS MARQUANTS &
PRINCIPALES RÉALISATIONS**



FAITS MARQUANTS

DISTINCTIONS

- Prix « **Bank of the year Tunisia 2018** », décerné par « **The Banker** ».
- Prix « **Straight Through Processing Award** », décerné pour la deuxième fois par la Commerzbank. La Banque doit ce prix aux efforts de fluidification de ses échanges avec les banques étrangères en termes de paiement.



CAMPAGNES

- Campagne « **PRO MSO** ».
- Campagne et diverses actions de proximité dédiées aux Tunisiens résidant à l'étranger, telles que l'organisation des « **Journées Portes Ouvertes** » et l'événement Synergie entre le réseau des agences en Tunisie et celui en France et à l'international.
- Campagne « **Western Union** » à l'occasion de la rentrée scolaire.



AMÉNAGEMENT DU FONDS DE COMMERCE

L'effort d'harmoniser l'image de la Banque à travers ses agences a été intensifié en 2018. Ceci s'est traduit par la mise en place d'un plan de réaménagement du réseau. En effet, l'espace où le client est accueilli revêt une importance majeure.

A cet effet, 12 agences ont fait l'objet d'aménagement ou de transfert définitif :

- 6 agences ont été transférées (aménagements en cours – transferts provisoires effectués en 2018) : « Djerissa », « Tajerouine », « Gabès », « Bouargoub », « Zarzis » et « Sfax Hached ».
- 5 agences ont subi un aménagement lourd.
- Le transfert définitif de l'agence « Le Bardo » suite à sa rénovation.

EVÉNEMENTS

Dimension africaine développée

- Partenaire du forum des gouverneurs de banques centrales, l'« Africa Blockchain Summit », organisé par la BCT.
- Partenaire du forum « Financing Investment and Trade in Africa » (FITA) 2018.
- Organisation d'un Workshop, ayant pour thème : « Attijari bank partenaire de l'entreprise exportatrice pour l'accompagnement sur l'Afrique », en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du centre (CCIC).
- Partenaire du Forum Économique Africain.



FINANCING INVESTMENT AND TRADE IN AFRICA



Attijari bank partenaire du Financing Investment and Trade in Africa (FITA) 2018

(Les 6 et 7 Février 2018)

La Banque a participé au forum Financing Investment and Trade in Africa « FITA 2018 » organisé par Tunisia Africa Business Council « TABC » en partenariat avec le ministère de l'investissement et de la coopération internationale, le ministère du commerce et le ministère des affaires étrangères.

Cette manifestation a été l'occasion pour présenter les plans de développement économique des pays subsahariens, les projets d'investissements structurants, en particulier en PPP, ainsi que les modalités de financement. Des workshops pays, permettant de développer des synergies, ont été organisés en présence des institutions financières panafricaines et des opérateurs économiques.

Cette conférence a réuni plus de 1200 opérateurs économiques : cadres et décideurs africains, plusieurs ministres d'investissement, de coopération internationale et de commerce africains, ainsi que les patrons des institutions financières panafricaines et internationales, des CEO et des experts,

Forte de son positionnement en tant que Banque panafricaine, Attijari bank a pu se démarquer et présenter aux entreprises ayant un projet de développement en Afrique, les services d'accompagnement et les produits de financement.

Développement de la PME et de la Franchise

- Participation au salon « **Tunis Med Franchise 2018** ».
- Sponsoring et participation à la 20^{ème} édition du « **Forum International de l'Economiste Maghrébin** ».
- Sponsoring de la 3^{ème} édition du « **Forum E-Export** » organisé par la CCIC à Sousse.



Jeunes, Innovation et entrepreneuriat

- Lancement de la 1^{ère} et 2^{ème} éditions « **Quick Start by Attijari bank** » à Tunis et à Sfax.
- Sponsoring du hackathon « **Code4change** », organisé par Talan et la BCT.
- Sponsoring de la finale de la compétition nationale de ENACTUS.
- Participation à l'évènement « **Smart Center Challenge S2G** ».
- Sponsoring de « **Innov Challenge** » organisé par l'INSAT.
- Sponsoring au profit de « **Hult Prize Sousse** ».
- Sponsoring de l'évènement « **Ryujin'Con** ».
- Sponsoring des Journées du Commerce Electronique « **Tunisian EC Days** ».
- Partenaire de la 1^{ère} édition de la compétition « **Falling Walls Lab Tunis** ».

Focus

Organisation de deux éditions de « Quick Start » by Attijari bank

Consciente de l'importance des startups dans la dynamisation de l'économie et leur rôle dans la stimulation de l'innovation et la création de richesse, Attijari bank a lancé l'évènement « Quick Start by Attijari bank », une rencontre entre les entreprises clientes de la Banque et les startups tunisiennes.

La première édition a eu lieu à Tunis, le 23 mars et la deuxième à Sfax, le 11 décembre 2018.

L'objectif de cet événement est double : d'une part, permettre aux startups de développer des opportunités d'affaires avec des entreprises bien structurées et d'autre part, faire bénéficier les entreprises des services à valeur ajoutée qui vont leur permettre d'optimiser leurs activités.

« Quick Start by Attijari bank », une initiative parmi d'autres lancées par la Banque, qui s'intègre dans sa stratégie d'ouverture sur l'innovation et qui vise à adapter les services d'une façon permanente aux besoins évolutifs des clients.



Focus : Transformation Digitale

Attijari bank se positionne en tant qu'acteur de référence en matière de digital banking

Dans le cadre de sa vision stratégique, Attijari bank fait du digital un pilier incontournable pour l'ensemble de sa démarche prospective sur le court et le moyen termes.

Une stratégie de transformation digitale en profondeur, bâtie sur une approche globale et structurée, vient d'être amorcée pour préparer progressivement la banque de demain.

Ce virage stratégique est motivé par les orientations majeures suivantes :

- Se positionner en tant qu'acteur de référence en matière de digital banking sur le paysage bancaire national.
- Offrir au client une expérience distinguée, alliant ergonomie, proximité et connectivité selon les meilleurs standards de qualité de service et de sécurité transactionnelle.
- Optimiser l'exploitation de la data pour dénicher et profiter d'énormes gisements de productivité et ce, par un reengineering profond des processus (fluidité, rapidité, simplicité), tout en étant guidé par l'expérience client.
- Etre une véritable locomotive à l'échelle nationale pour ancrer la culture digitale et transformer les habitudes du consommateur en matière de libre-service bancaire et de paiements électroniques et ce, en parfaite harmonie avec les efforts nationaux de limiter l'utilisation du cash.

Pour concrétiser cette vision stratégique à travers des initiatives palpables, Attijari bank a commencé par lancer sa banque digitale **Webank**, ciblant essentiellement un public jeune et connecté.

Toutefois, il est à préciser que Webank n'est qu'un projet parmi d'autres qui s'intègrent dans le cadre d'une feuille de route de transformation digitale en profondeur.

Cette feuille de route, représente la déclinaison opérationnelle de la vision stratégique globale de Attijari bank, pour offrir à sa clientèle leur banque de demain à portée de main.

Les attentes sont considérables, néanmoins Attijari bank est rodée quant à la conduite des changements profonds et des projets de grande envergure. Les équipes sont également motivées pour relever ce défi hautement mobilisateur.

Focus : Webank

Attijari bank lance sa banque en ligne

Webank est une nouvelle génération de produits et services bancaires 100% digitaux. Grâce à cette nouvelle offre, le client peut ouvrir son compte quand il veut, où il veut, en quelques clics sur internet. Il s'agit d'une nouvelle expérience qui commence avec l'ouverture d'un compte à distance et qui continue avec le suivi de ses opérations, la gestion de sa carte, la demande de crédit... Cette nouvelle offre donne accès à 2 formules de packs simples, claires et forfaitaires : « We Start », 100% gratuite et « We Trust », offre Premium, plus riche et à tarif avantageux. Avec Webank, le client bénéficie d'un service de conseil et d'assistance 6J/7 de 8h à 20h et peut interagir avec Webank par email, Facebook et LiveChat sur une plage horaire élargie. Webank continue son évolution pour développer encore plus son offre digitale.

Webank... Une nouvelle relation entre le client et sa banque.



ACTIVITÉ COMMERCIALE

LA BANQUE DE DETAIL

ENRICHISSEMENT DE L'OFFRE DE PRODUITS

Attijari bank se digitalise

Attijari bank se met à l'ère du digital et s'adapte au nouveau mode de vie du tunisien connecté, cherchant à installer une relation sur mesure avec sa banque. Elle lance sa banque digitale, baptisée « Webank ». Par cette nouvelle marque, la banque cible un nouveau segment de clientèle constitué notamment de jeunes connectés, étudiants, startuppeurs, etc. Deux offres sont mises à la disposition de cette catégorie de clientèle, une basique et gratuite, baptisée « We Start » et une premium, offrant plus de services, dénommée « We Trust ».

Webank est une plateforme disponible en versions Web et Mobile. Elle permet l'ouverture d'un compte bancaire à distance. Ceci donne au client Webank l'opportunité de vivre une expérience de banque en ligne différente.

Webank offre une expérience unique d'ouverture de compte à distance en 8 minutes, de lancer une demande de crédit à la consommation, la consultation des informations du compte et de la carte en temps réel.

Webank offre aussi une simplicité d'interaction avec la Banque en effectuant les opérations bancaires quotidiennes sur le mobile ou le Web avec un haut niveau de sécurité, de plus un conseiller Webank dédié est disponible par Live chat, mail ou téléphone.

Attijari bank lance la carte d'inscription scolaire «Light Card»

Dans le cadre d'un projet national visant à instaurer l'inscription scolaire à distance, Attijari bank a été parmi les trois banques qui ont adhéré à cette initiative. Elle s'est associée au ministère de l'éducation nationale pour lancer une nouvelle carte prépayée sans puce ni piste, appelée « Light Card ».

Elle est destinée uniquement aux opérations de paiement en ligne et aux paiements par mobile en USSD : inscription des élèves et lycéens, paiement factures STEG, SONEDE....



Le lancement de cette nouvelle carte s'inscrit également dans la politique de la Banque de promouvoir les opérations de paiement en ligne et booster, par conséquent, l'utilisation de toutes ses cartes.

Des services à valeur ajoutée

Afin de permettre aux clients de mieux gérer leurs dépenses et de pouvoir suivre au fur et à mesure l'utilisation de leurs cartes bancaires à l'étranger, Attijari bank a optimisé son système d'autorisation pour les cartes « Carte Corp Internationale » et la « Carte voyage ».

Par ailleurs, et spécialement pour les Professionnels, une adaptation des autorisations sur compte a été mise en place pour assurer un meilleur confort à cette catégorie de clientèle.



Attijari Real Time, le service de banque en ligne qui s'enrichit

En vue d'assurer plus de proximité et de confort à sa clientèle, Attijari bank a doté son application Attijari Real Time de deux services :

- E-réclamations, pour saisir une demande d'information ou une réclamation en ligne. Le client peut ainsi, suivre sa demande et avoir une réponse dès son traitement. Il en sera notifié par email et par SMS. Grâce à ce service, il a, également, la possibilité de vérifier les coordonnées communiquées à la Banque et les modifier en ligne.
- La possibilité de consulter les valeurs liquidatives quotidiennes des SICAV et des FCP Attijari bank. A travers ce nouveau procédé, la Banque met à la

disposition de ses clients l'information nécessaire leur permettant de saisir des occasions pour fructifier leurs placements.



UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE TOUS AZIMUTS

Marché des Particuliers

2018 fut une année de dynamique globale sur le marché des particuliers. Dans un contexte conjoncturel délicat, Attijari bank a pu se positionner sur les crédits immobiliers, représentant ainsi une part de 85% des réalisations.

Les ressources ont évolué de 8% grâce à une démarche de collecte et de recrutement dynamiques. La synergie avec les filiales a été un axe complémentaire à l'esprit de prospection, en présentant une large offre de produits et

services répondant aux besoins des clients, le tout grâce au conseiller clientèle.

La fidélisation des clients a été aussi au cœur de l'activité à travers des équipements adéquats et une prise en charge de qualité. Dans ce contexte, la nouvelle charte du commercial ABT a suscité le rassemblement de tous les commerciaux autour des valeurs phares de la Banque et qui mettent le client au cœur de leurs préoccupations.

Marché des Professionnels et des Microsociétés « MSO »

Dans un environnement économique incertain, la Banque a confirmé l'intérêt stratégique du marché des Professionnels et des Micro sociétés.

En effet, l'exercice 2018 a connu la mise en place d'une enveloppe préliminaire de 150 MD de financement ayant fait l'objet d'une campagne de communication externe de grande envergure.

Un travail de proximité avec les professionnels et les petites entreprises a été réalisé en vue de recruter une nouvelle

clientèle et concrétiser l'offre de service, en synergie avec les filiales du Groupe.

La fin d'année a été marquée par la signature d'un partenariat stratégique avec le Club des Jeunes Dirigeants « CJD – Tunisie ». A travers cette coopération, Attijari bank vise à accompagner les jeunes dirigeants tunisiens pour transformer les challenges en opportunités dans un objectif ultime de relance économique solide et durable.

Attijari bank et le CJD nouent un partenariat stratégique en faveur des jeunes dirigeants et de leurs entreprises

Fidèle à sa mission de soutien actif et saint à l'économie tunisienne, Attijari bank a nettement affiché sa volonté d'accompagner l'entreprise tunisienne aussi bien à travers le financement que le conseil à forte valeur ajoutée.

Après une vague de financement accordé aux entreprises publiques opérant dans les secteurs stratégiques (SNCFT, STEG, Tunisair) et une convention signée avec l'IFC pour le financement du développement écologique durable, Attijari bank cible aujourd'hui la TPE, PME, Startup et mise sur le Jeune Tunisien actif et ambitieux.

C'est dans ce sens que Attijari bank signe un partenariat stratégique avec le Centre des Jeunes Dirigeants, un rassemblement de TPME en quête de développement.

A travers cet acte, Attijari bank cherche à aider les jeunes dirigeants tunisiens et leurs entreprises à transformer les challenges en opportunités dans un objectif ultime de relance économique solide et durable.



A propos du CJD

Le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise, est présent dans 17 pays dans le monde et a été créé en Tunisie en Janvier 1998, sous l'égide de l'UTICA et en collaboration avec le CJD France et ce, dans le but de préparer la jeune entreprise tunisienne à relever le défi de la mondialisation.

Le CJD est un mouvement non partisan et une véritable force de propositions concrètes pour relancer l'emploi et pérenniser les entreprises. Il soutient dans un cadre global et non sectoriel, les intérêts spécifiques des jeunes dirigeants.

Marché des PME

Le marché des Petites et Moyennes Entreprises a connu une évolution considérable par rapport à l'année précédente. L'activité a enregistré une évolution de 25% en matière d'engagement tout en maîtrisant le risque, et ce, grâce à :

- Une stratégie ambitieuse de développement du marché PME toujours tournée vers la conquête ainsi que le soutien et l'accompagnement de ses anciens clients.
- Une utilisation améliorée des outils de pilotage et de la gestion de la relation client afin d'évaluer les réalisations du marché, de suivre l'activité PME et de définir un plan d'action ciblé.
- Une proximité avec le client pour une meilleure qualité de prise en charge avec un conseil dédié et la mise en place d'un accompagnement approprié.

Tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire, la Banque a participé activement à des manifestations économiques, pour se rapprocher davantage des entreprises

et suivre de plus près l'évolution des différents secteurs d'activité.

- Workshop à Sousse : Partenaire de l'Entreprise pour l'Accompagnement vers l'Afrique.
- Participation au forum Financing Investment & Trade In Africa : FITA 2018.
- Forum Économique Africain co-organisé par le ministère du commerce, la GIZ, la BADEA et l'ITFC.
- Forum International à Tozeur co-organisé par la CONECT et la GIZ.
- Participation à la 2^{ème} édition de Quick Start organisée par Attijari bank et le Technopole de SFAX.
- Colloque médical organisé par le magazine « Réalités » et ayant pour thématique « L'industrie pharmaceutique tunisienne face à ses défis ».
- Participation au salon « Tunis Med Franchise » organisé par MEII.

Marché des Tunisiens Sans Frontières « TSF »

Attijari bank a le privilège de bénéficier du dispositif Groupe qui a accéléré la croissance de ce marché et lui a permis d'accéder à une dimension sans frontières. D'ailleurs, la priorité de la démarche commerciale en 2018 a été d'ancrer la synergie entre le réseau de Attijari bank Tunisie et celui du Groupe Attijariwafa bank en Europe et à l'international.

Principal gage de réussite, le renforcement de la synergie entre les réseaux respectifs à Attijari bank Tunisie et Attijariwafa Europe a permis de consolider durablement le lien de confiance et de bonifier le niveau d'engagement, et ce, par la création d'événements focalisés sur les rencontres et les échanges.

La démarche a été appuyée par le déploiement de ressources tunisiennes afin d'assurer plus de proximité et parvenir à allier « flexibilité et responsabilité ». Ce défi, l'ensemble des collaborateurs réseaux (Attijari bank et Attijariwafa Europe), le partagent et le relèvent au quotidien, encouragés par une Direction Générale qui affirme avec force, son volontarisme et son ambition sur un marché stratégique.

Ces différentes dispositions ont eu un effet multiplicateur sur le développement du marché qui connaît une évolution de 60% en termes de collecte de ressources.

Une meilleure gestion des interfaces, la recherche des solutions commerciales, l'optimisation des coûts et des plannings, le relationnel simplifié, une meilleure réactivité, tous ces atouts mis au service de l'opérationnel ont généré de l'efficacité et de la satisfaction du client depuis son pays d'origine.



LA BANQUE DE FINANCEMENT

Attijari bank s'est toujours considérée comme un partenaire stratégique des Grandes Entreprises et Institutionnels et a fait de ce segment un axe majeur de son développement tout en plaçant la satisfaction client au centre de ses préoccupations.

Par ailleurs, la Banque a consolidé son processus de création de valeurs en proposant à ses clients Corporate

des solutions innovantes notamment en matière de prise en charge grâce à des conseillers spécialisés par secteur d'activité, l'optimisation des dépôts de courtes durées et l'accompagnement à l'international, tout en mettant en exergue ses filiales spécialisées ainsi que la synergie développée avec les entités du Groupe Attijariwafa bank.

LA BANQUE TRANSACTIONNELLE

La Banque Transactionnelle a enregistré une excellente performance en canalisant plus de 85% des flux vers les plateformes électroniques de la Banque. L'objectif majeur étant d'offrir à la clientèle d'entreprises les meilleurs produits de gestion de leurs flux et un service de grande qualité.

L'année 2018 marque également une amélioration substantielle des fonctionnalités des plateformes électroniques, offrant ainsi une expérience client aux normes et standards internationaux.

A travers l'entité Trade, la Banque Transactionnelle a intensifié ses actions dans les régions pour accompagner les entreprises dans le développement de leurs activités à l'export et plus particulièrement en Afrique.

A cet effet, la Banque a été partenaire du Ministère du Commerce dans l'organisation du Forum Economique Africain qui a eu lieu le 16 avril 2018. Une action de communication a été menée à travers les filiales du Groupe pour la promotion de cet événement auprès des clients sub-sahariens.

Attijari bank, partenaire du Forum Economique Africain

(Les 24 et 25 Avril 2018)

Le Forum Economique Africain a été organisé par le Ministère du Commerce sous le haut patronage du président du gouvernement et en partenariat avec la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique « BADEA », la Coopération Allemande au Développement à travers la GIZ et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce « ITFC ».

Objectifs du Forum :

- Favoriser le partenariat Sud-Sud et impulser les échanges économiques entre les pays africains,
- Renforcer le dialogue entre les différents représentants des secteurs publics et privés des pays africains,
- Mobiliser l'ensemble des acteurs vers une meilleure intégration africaine.

Une forte présence internationale dans des secteurs d'activités diversifiés :

- Les secteurs : BTP, TIC, Enseignement Supérieur, Agroalimentaire et Santé.
- Plus de 800 participants et 200 invités africains de haut niveau.
- 38 pays : 19 pays membres de la COMESA et 19 autres pays de l'UMA, la CEDEAO.
- Une grande couverture médiatique locale, africaine et internationale.

Lors de cet événement, Attijari bank a présenté son dispositif d'accompagnement des hommes d'affaires en Afrique.



FORUM
ÉCONOMIQUE
AFRICAIN

LA BANQUE D'INVESTISSEMENT

MARCHÉ DES CAPITAUX

L'année 2018 a été marquée par un environnement économique fragile aussi bien sur le marché des changes que sur le marché monétaire. En effet le manque de liquidité a stimulé la volatilité du prix du dinar clôturant l'exercice avec -14.2% et -18.5% respectivement face à l'euro et au dollar American.

Dans le même contexte, la rareté des ressources ainsi qu'une inflation galopante oscillant entre 7.4% et 7.8% ont été des facteurs très difficiles à gérer.

Face à ces difficultés, les équipes des marchés des capitaux ont redoublé d'efforts et ont confirmé le rôle de partenaire avec la clientèle de la Banque en offrant des solutions adéquates à leurs besoins. Grâce à une bonne gestion et une parfaite maîtrise des risques, les activités des marchés des capitaux ont contribué considérablement au résultat de la Banque.

CUSTODY

La conservation de titres cherchant à être réactive à l'évolution des marchés, continue à améliorer son offre de service auprès des clients avertis. Le Custody a développé le service dépositaire des comptes titres gérés, et a mis en place des outils de Reporting adaptés aux exigences clients.

Toujours dans le cadre du programme « Excellence 2020 », la Banque est en train d'avancer sur la mise en place d'un système en phase avec les orientations stratégiques, pour développer l'activité titres. Ainsi, l'actif de conservation a atteint 2820 MTND à fin 2018.

Focus

Attijari bank partenaire de la SFI pour le financement des PME et l'économie verte

[Le 9 octobre 2018]



Attijari bank a signé une convention de prêt subordonné de 40 millions d'euros avec la SFI (Société Financière Internationale - IFC International Finance Corporation), membre du Groupe de la Banque Mondiale, afin de renforcer ses fonds propres et d'accroître ses capacités de prêt.

Ce prêt permettra à la Banque d'augmenter davantage le volume de ses financements à long terme pour accompagner des projets en faveur de la planète et des petites et moyennes entreprises. En effet, Attijari bank a été pionnière dans le développement de produits financiers verts pour soutenir des investissements tels que les unités photovoltaïques, les usines de traitement des déchets...

Elle contribue ainsi aux efforts du gouvernement à encourager l'utilisation des énergies renouvelables et réduire la facture énergétique.

Dans le contexte économique actuel, l'augmentation de la capacité de prêts des institutions financières privées permet aux entreprises locales de se développer et de contribuer ainsi à la croissance de l'économie tunisienne et à la création d'emplois.



À propos d'IFC

IFC (International Finance Corporation), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la plus importante institution internationale d'aide au développement au service du secteur privé dans les pays émergents. Elle collabore avec plus de 2 000 entreprises à travers le monde et consacre son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les zones les plus sensibles de la planète. Au titre de l'exercice 2018, les financements à long terme de l'IFC dans les pays en développement ont atteint plus de 23 milliards de dollars et ont permis de mobiliser les capacités du secteur privé pour contribuer à mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Pour plus d'informations : www.ifc.org

PERFORMANCE & EFFICIENCE

LES SERVICES & TRAITEMENT CLIENTÈLE (STC)

En quête d'équilibre entre le besoin commercial du réseau et celui de respect des règles de prudence et de conformité, les back offices ont mis en place un nombre d'actions en vue de satisfaire les différentes parties tout en préservant la Banque des risques inhérents aux normes de vigilance et de sécurité.

Back Office Devises

En appui aux actions SI entreprises dans le cadre du programme Excellence 2020, la réorganisation du BO Devises et le renforcement de ses structures ont eu un impact très positif sur la qualité de traitement des opérations nécessitant une qualification et une expertise pointue en termes de conformité et Lutte anti-blanchiment.

Toutes les équipes, tant au niveau des unités de traitement qu'au niveau des commerciaux, ont été sensibilisées sur les enjeux de rapidité, sécurité et fiabilité des traitements, en se basant sur les leviers suivants :

- Une meilleure connaissance du client et de l'objet économique des opérations ;

- Une montée en compétence sur la thématique « réglementation de change », à travers une formation structurante adressée à tous les responsables et opérationnels ;
- Le renforcement de l'assistance au Réseau, en vue d'apporter les réponses à leurs clients aux sujets des questions d'ordre technique et/ou réglementaire.

Sur le plan efficacité opérationnelle, la finalisation des projets engagés a permis notamment :

- L'optimisation du module des virements et transferts reçus ;
- L'affectation électronique des swifts reçus ;
- La mise à niveau du système Swift tant au niveau fonctionnel que sécuritaire (Release et CSP Swift 2018).

Back office monétique

Les principales actions réalisées en 2018 sont :

- La signature de la convention de partenariat avec Mastercard et préparation des projets d'accompagnement (Mission Advisors & gestion de la fraude émetteur).
- Emission de la première carte contactless en Tunisie : « Carte resto ».
- La migration des « Cartes Corp Internationales » et « Cartes Voyage » vers un système d'autorisation optimisé qui permettra de maîtriser davantage le risque opérationnel.
- La mise à niveau du module change au niveau des GAB. Installation de 5 nouveaux GAB.
- Le remplacement de 10 GAB vétustes.
- Le remplacement de 100 TPE vétustes et installation de 253 nouveaux TPE.
- Le paramétrage et configuration de la nouvelle carte d'inscription scolaire.
- La participation active avec la communauté bancaire, au choix de la solution nationale de paiement mobile, en vue de diversifier les moyens de paiement électroniques dans le cadre du projet de Decashing entamé par le régulateur et les instances de tutelle.

Back office dinars

- L'optimisation et la réduction des délais de traitement des virements de masse des salaires des fonctionnaires de l'état.
- La participation active dans le projet national de refonte du système de télécompensation pour aboutir aux paiements instantanés (Virements, chèques).

ORGANISATION & EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE

Les faits marquants pour l'année 2018 :

01	Lancement de l'offre « Webank », refonte des process d'entrée en relation, vente produit et réingénierie des processus du centre de contact
02	Renforcement des capacités en termes de système d'information décisionnel Dans le but d'harmoniser ses outils de pilotage et de capitaliser sur sa base de données, la Banque a mis en place une architecture technique supportant la centralisation des données relatives à l'activité commerciale touchant tous les segments de sa clientèle. Les indicateurs de pilotage définis sont restitués aux différents utilisateurs à une fréquence quotidienne. De plus, le périmètre du SI Décisionnel a aussi incorporé des indicateurs de suivi du comportement des process centraux impactant l'expérience client.
03	Amélioration des outils de traitement des opérations à l'international pour un meilleur suivi et un délai de réponse optimisé Les process majeurs de traitement des opérations à l'international ont été optimisés dans un objectif de simplification, en supprimant les tâches à faible valeur ajoutée pour le client et en automatisant celles qui génèrent un délai supplémentaire.
04	Amélioration du process d'étude d'éligibilité aux crédits à la consommation pour renforcer la qualité du conseil en agence et la prise en charge des clients L'objectif majeur du projet a porté sur la réduction du délai de traitement des crédits à la consommation. La Banque a adopté une démarche d'amélioration visant à instaurer un fonctionnement au fil de l'eau et à renforcer les capacités de pilotage opérationnel qui est désormais en temps réel. Ces nouvelles dispositions sont de nature à s'adapter aux attentes des clients en termes de qualité de service.
05	Elargissement de la couverture fonctionnelle du système d'information sur des process de support

INFORMATIQUE & SYSTÈME D'INFORMATION

- Renforcement du dispositif de sécurité sur les sites WEB de la Banque (Webank, Real Time, Cash Management,), avec l'accompagnement d'un cabinet externe certifié.
- Montée de version de la solution antivirus.
- Sécurisation des accès à distance.
- Refonte de toute la plateforme SWIFT (solution sécurisée conforme aux normes internationales).

QUALITÉ

Dans la continuité du programme Leader Qualité, la Banque s'est impliquée dans l'amélioration des services clients, l'optimisation des délais et le suivi des différents KPI notamment en privilégiant la proximité avec les différents intervenants.

L'objectif était d'assurer au mieux la satisfaction client en mettant en place :

Un dispositif d'écoute client

Ce dispositif vise à améliorer la qualité perçue côté client, mieux conserver les clients en les fidélisant et en réduisant l'attrition de ces derniers.

Le dispositif trace l'expérience client ainsi que son niveau de satisfaction, afin d'identifier les axes d'amélioration et les actions à entreprendre :

- Baromètre annuel de satisfaction de la clientèle et des collaborateurs.
- Visites mystères.
- Vagues d'enquêtes à chaud couvrant les éléments clés de l'expérience client.

Une analyse périodique des indicateurs et accompagnement

Un tableau de bord Qualité qui permet de regrouper les principaux indicateurs relatifs aux processus les plus importants (crédits, réclamations, transferts à l'international, cartes ...).

Les indicateurs qualité sont partagés avec les différents intervenants et font l'objet d'un suivi rapproché.

Le Module Qualité a été intégré dans le cursus de formation des différents métiers de la Banque.

A noter que la majorité des KPI Qualité ont été améliorés par rapport à l'année précédente à savoir le taux de déblocage crédits, les anomalies comptes/fiches, le taux d'affectation, le taux de réception cartes et le délai de notifications crédits.

Un suivi des engagements «Privilèges»

Le reporting privilège se focalise sur le respect des engagements liés à l'offre «Privilèges» à savoir :

- La notification des crédits conso en 24h.
- La notification des crédits immo en 24h et le déblocage des fonds en 24h.
- La réception des cartes monétiques en 6 jours ouvrables.
- L'exécution des transferts à l'international en 24h.
- La prise en charge des appels par un numéro dédié en moins d'une minute.

Reporting de la nouvelle banque digitale : « Webank »

- Définition des principaux indicateurs de suivi de la banque en ligne.
- Mise en place des principaux indicateurs de suivi de la qualité de traitement en back-office digital.
- Suivi quotidien de l'évolution des demandes d'entrées en relation (dans sa phase de lancement).

COMMUNICATION EXTERNE

Pour mieux s'adapter aux nouveaux modes de vie et aux usages de ses clients, la Banque a pris la vague de la révolution numérique pour développer sa communication et renforcer la proximité avec ses clients.

La stratégie de communication a été repensée pour conjuguer l'événementiel, les médias traditionnels et le digital.

Les médias sociaux de la banque ont été renforcés par le lancement du réseau LinkedIn afin de favoriser davantage les échanges avec les clients, notamment les professionnels et améliorer la visibilité de ses offres.

Des Campagnes innovantes et de plus en plus digitalisées

- Campagne en faveur des tunisiens résidant à l'étranger.
- Campagne pour la promotion des transferts en partenariat avec Western Union.
- Campagne de lancement de la carte d'inscription scolaire « Light Card ».
- Campagne PRO MSO à l'occasion de l'allocation d'une enveloppe de 150 Millions de Dinars pour le financement des professionnels et Micro-sociétés.

La Campagne la plus marquante de l'année est la campagne « Webank », lancée pour annoncer la nouvelle banque digitale « Webank by Attijari bank ». Il s'agit d'une campagne de communication intégrée (Affichage urbain, radio, web, réseaux sociaux ...). Elle a été doublement primée lors du concours des meilleures campagnes de l'année « Les Pros d'or 2019 », pour la pertinence et l'efficacité de sa stratégie médias et pour l'originalité et la créativité de son brand.

Des participations actives au niveau de plusieurs événements économiques

La Banque a été le partenaire de plusieurs événements majeurs dans divers domaines, notamment le digital et le développement en Afrique, tel que le sommet africain « **Africa Blockchain Summit** », organisé par la Banque Centrale alliant la dimension technologique et la dimension africaine. Un événement qui a connu une bonne présence des gouverneurs des banques centrales africaines.

Outre ce sommet, et pour promouvoir ses services d'accompagnement des entreprises à l'international et notamment en Afrique, la Banque a été l'associé du « **Forum Economique Africain** » organisé par le ministère du commerce sous le haut patronage du président du gouvernement.

L'objectif de ce forum était de favoriser le partenariat Sud-Sud et impulser les échanges économiques entre les pays africains, consolider les relations économiques à travers le networking, renforcer le dialogue entre les différents représentants des secteurs publics et privés des pays africains et mobiliser l'ensemble des acteurs vers une meilleure intégration africaine.

Lancement des initiatives en faveur des Stratups

La Banque a soutenu plusieurs initiatives en faveur des startups et a lancé un événement périodique « QuickStart by Attijari bank ». Deux éditions ont été organisées en 2018, l'une à Tunis et l'autre à Sfax. L'objectif est de promouvoir les startups et leur mise en relation avec des entreprises clientes capables de développer des partenariats d'affaires.

Cette initiative confirme la volonté de la Banque à s'ouvrir sur l'innovation, créer une dynamique dans l'écosystème des startups et participer en quelque sorte au développement régional.

CONFORMITÉ

L'année 2018 a été marquée principalement par la poursuite des efforts exceptionnels de la Banque et de ses filiales pour se conformer aux exigences réglementaires notamment la circulaire BCT 2017-08 du 19 septembre 2017 relative au renforcement des règles de contrôle interne en matière de gestion du risque LAB-FT (Lutte Anti-blanchiment et contre le Financement du Terrorisme) et la directive CTAF N° 2018-10 portant identification du bénéficiaire effectif.

En effet, le dispositif de conformité a été renforcé sur plusieurs axes :

La lutte anti-blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Le dispositif de lutte anti-blanchiment s'est enrichi par :

- La mise en place d'une auto-évaluation des mesures prises pour identifier, comprendre les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme auxquels la Banque est exposée, en tenant compte des facteurs de risques tels que le profil des clients, les pays ou les zones géographiques, les produits, les services, les transactions ou les canaux de distribution.
- Elaboration de la cartographie des risques LAB-FT avec un plan d'action approprié.
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle au quotidien du dispositif à travers l'évaluation périodique par le biais des reportings et des indicateurs.

La conformité réglementaire

De nouvelles mesures de diligence ont été prises pour se conformer aux exigences réglementaires :

- La mise en place d'un arsenal de procédures internes renforçant les mesures de vigilance à l'égard des clients et des transactions notamment celles régissant le gel des avoirs des terroristes.
- La mise à jour du manuel des procédures LAB-FT et de la politique d'entrée en relation.
- La mise en conformité du process de commercialisation des produits de la Banque au profit des tunisiens résidant à l'étranger.
- Assistance et conseils aux différentes structures de la Banque pour se conformer à la réglementation et aux bonnes pratiques.

La formation du personnel

La Banque considère que la formation est le pilier indispensable et le garant de l'efficacité de son dispositif LAB. Dans ce cadre, le choix a été fixé sur l'accompagnement continu du personnel au sujet des vigilances nécessaires à observer à l'égard de la gestion courante des transactions et des relations.

Les actions de formation et de sensibilisation ont été consolidées au niveau de l'Académie Attijari et à distance via la plateforme e-learning. Au niveau des régions, des missions ciblées par population et par groupe ont été menées afin de se conformer aux exigences réglementaires en matière de LAB-FT.

Accompagnement et validation des processus des nouveaux produits et services de la Banque

Dans le cadre du renforcement de son dispositif multicanal notamment le Web et le mobile banking, la conformité a veillé à l'adaptation des offres présentées aux exigences réglementaires à travers les interfaces y afférentes, particulièrement en ce qui concerne Webank.

La Bonne Gouvernance

Un accompagnement continu des filiales de la Banque et une mutualisation des outils et pratiques visant l'application du même programme LAB-FT et ce, à travers la formation et la mise en place des mesures de diligence nécessaires à l'égard des clients et des transactions.

DÉONTOLOGIE

En ligne avec le programme stratégique baptisé « excellence 2020 », qui vise à construire la Banque de demain, un dispositif d'accompagnement terrain des unités du siège et des agences a été mis en œuvre pour promouvoir et ancrer les valeurs du Groupe. Il a été relayé par une formation spécifique de déontologie dispensée aux différents corps de métiers de la Banque.

En effet, le respect des valeurs du Groupe nous conduit à être exemplaires quant aux engagements que nous prenons d'abord dans l'intérêt de nos clients et qui concourent à tisser avec eux un lien de confiance indispensable. Au premier chef, s'inscrivent le secret professionnel et la vigilance, qui s'attachent à tout ce qu'on nous confie.

Aussi, l'ambition de la Banque à l'horizon 2020 se situe à la croisée de deux exigences : d'une part, concrétiser sa nouvelle impulsion commerciale, améliorer son modèle opérationnel et mener à bien sa transformation digitale, d'autre part, apparaître comme une référence, un exemple à suivre, pour la qualité de ses pratiques et de l'éthique du comportement de son personnel.

Par ailleurs, l'année 2018 a été marquée par :

- La promulgation des codes sectoriels de déontologie via le site de l'APTBEF.
- Le lancement du projet du code des initiés de concert avec le Référentiel Déontologie du Groupe.
- L'élaboration d'un projet de la politique de divulgation de l'information.

LOGISTIQUE & SÉCURITÉ BANCAIRE

1/ Aménagement des agences / siège

L'année 2018 a été marquée, d'une part, par l'aménagement lourd de 8 anciennes agences et d'autre part, l'achèvement des travaux de reconstruction de l'immeuble « Barcelone » et le démarrage de la construction de l'immeuble « La Goulette ».

Une attention particulière a été portée à la signalétique, d'où l'installation de 4 enseignes sur charpentes au niveau du siège social ainsi que la rénovation des enseignes de 12 agences.

Aussi et dans le cadre du projet d'économie d'énergie et l'amélioration de la qualité de vie au niveau du réseau, le relamping en éclairage LED a été effectué au niveau de plusieurs agences.

2/ Généralisation des pointeuses biométriques au niveau de l'ensemble du réseau.

2/ Simulation d'un exercice d'évacuation au niveau du siège.

4/ Développement des relations entre la Logistique et la Banque de Détail à travers une convention de service pour optimiser le process de traitement « Help Desk Logistique ».

LES FILIALES

ATTIJARI LEASING



2018 a été la deuxième année du déploiement du plan stratégique qui a été marquée par :

- Le renforcement de l'axe synergie Groupe, dépassant désormais 30% du flux des mises en force en provenance du réseau de la Banque, ainsi que la consolidation de la part de marché de la société, ayant atteint environ 14%.
- La mise en place de KPI de suivi, d'analyse et d'amélioration continue des délais en vue d'améliorer la qualité du service rendu.
- Le lancement du programme de digitalisation de la société avec une première phase de refonte du site WEB et sa dynamisation.

Par ailleurs, l'année 2018 a été également marquée par :

- Le renouvellement de la certification à la norme ISO 9001 V2015 pour la période 2018-2020, avec une extension de cette certification à deux nouvelles agences propres de Attijari leasing : « Rades » et « Tamayouz ».
- Le lancement en octobre 2018 d'une enquête de satisfaction client à travers un bureau d'étude de statistique reconnu. Le degré de satisfaction globale des différents services rendus par Attijari leasing était de 93%.
- Le renouvellement de la certification MSI 20000 (Market Standard Indicator) par Maghreb Corporate. Une certification en relation avec la gestion financière de la société et de ses principaux agrégats financiers.
- La tenue des comités ALM en collaboration avec la Direction « Finances & Contrôle » de Attijari bank.
- Une amélioration du système de contrôle interne de la société par rapport à ces deux aspects :

Mise en place du dispositif réglementaire prévu par la circulaire 2018-09 de renforcement du système de contrôle interne en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Renforcement et harmonisation du dispositif de contrôle de 1^{er} et 2^{ème} niveau avec les normes du Contrôle Interne du Groupe AWB.

- La signature de la part de l'ensemble du personnel d'une charte de sécurité informatique.

Pour ce qui est des initiatives sociales et sociétales, il y a eu :

- La participation à une action de solidarité destinée aux gens démunis et victimes du mauvais temps (inondations) qui a touché la région du Cap Bon.
- L'organisation d'une action spéciale de deux jours en faveur du personnel féminin de la société à l'occasion de la journée mondiale de la femme.

ATTIJARI GESTION



Malgré un contexte difficile de décollecte des encours des OPCVM (-9.3%) à 3 956MTND* en décembre 2018, Attijari Gestion enregistre une amélioration nette de 7.6% de son actif géré à 169.1MTND, grâce à une synergie renforcée avec Attijari bank, soit une part de marché de 4.2%.

Attijari Gestion a pu maintenir son troisième rang sur les huit sociétés de gestion de la place et onzième rang sur vingt-huit gestionnaires de la place.

• ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Créée en Mai 2000, ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, gérée par Attijari Gestion, est un placement qui privilégie la sécurité en offrant à ses clients un rendement stable moyennant un risque faible.

Attijari Obligataire SICAV clôture l'année 2018 avec un rendement de (+4.9%)* et un actif net de 122.6MTND.

• ATTIJARI PLACEMENTS SICAV et ATTIJARI VALEURS SICAV

Les deux SICAV mixtes gérées par Attijari Gestion sont en cours de dissolution anticipée.

• ATTIJARI FCP CEA

Le fonds commun de placement clôture l'année 2018 au premier rang sur la Bourse de Tunis avec un rendement de (+17.8%)* surperformant le rendement du Tunindex (+15.8%). Son actif net enregistre une hausse de 133.5% à 25.5MTND.

• ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

Le fonds commun de placement réalise un rendement de (+15.2%)* sur l'année 2018 et occupe le premier rang des fonds institutionnels de la place. Attijari FCP Dynamique clôture l'année 2018 avec un encours de 19.7MTND soit une hausse de 13.7%.

ATTIJARI FINANCES TUNISIE



Au cours de l'exercice 2018, Attijari Finances a réalisé un chiffre d'affaires de 1 110 950 DT.

En effet, Attijari Finances a réussi à finaliser et clôturer trois opérations stratégiques menées d'une part pour le compte d'Al Karama Holding dans le cadre d'un mandat de conseil et d'assistance relatif à la cession des participations détenues par l'Etat tunisien dans une société confisquée et d'autre part, pour le compte de deux grands groupes privés tunisiens dans le cadre de deux mandats de conseil et d'assistance en fusions-acquisitions.

Concernant le marché obligataire, Attijari Finances a accompagné Attijari bank et Attijari Leasing dans deux émissions obligataires totalisant un montant de plus de 140 MDT.

Sur le plan national, Attijari Finances est en cours d'exécution de sept opérations d'envergure dont quatre mandats de privatisation avec l'Etat tunisien et trois mandats d'ouverture de capital de trois opérateurs économiques tunisiens œuvrant dans différents secteurs d'activité. Le closing de ces sept opérations devrait se produire au cours de l'exercice 2019.

Sur le plan international, Attijari Finances accompagne un opérateur Egyptien de référence dans le secteur des énergies renouvelables dans le cadre d'une opération de levée de fonds ainsi qu'un opérateur français dans le secteur des technologies de l'information et de la communication dans le cadre de son ouverture de capital. Le closing de ces deux opérations devrait se réaliser au courant du premier semestre 2019.

* Physionomie des OPCVM, 31.12.2018», source CMF.

ATTIJARI SICAR



L'année 2018 s'est caractérisée par une importante progression de l'ensemble des indicateurs de performance, tant au niveau des levées de fonds et des investissements, qu'au niveau de la rentabilité de l'activité.

Dans ce cadre, Attijari Sicar a poursuivi sa mission de financement et d'accompagnement des PME, en réalisant 9 nouveaux investissements orientés principalement vers les secteurs industriel et des services. Ainsi, l'encours des investissements a progressé de 51% en 2018.

Au niveau des levées de fonds à capital risque, l'encours des fonds sous gestion a enregistré une hausse de 63% par rapport à l'année 2017, ce qui confirme l'amélioration du positionnement de Attijari Sicar dans le paysage du capital investissement en Tunisie.

Grâce à la diversification des revenus et à l'amélioration du rendement des investissements, l'exercice 2018 a été clôturé avec un résultat net bénéficiaire de 1 008 974 dinars, en progression de 56% par rapport à 2017.

Par ailleurs et dans le cadre de ses efforts pour vulgariser et contribuer au développement de l'activité de capital investissement en Tunisie, Attijari Sicar a participé activement aux travaux des commissions de l'Association Tunisienne des Investisseurs en Capital, et a sponsorisé la conférence annuelle du capital investissement. En outre et en vue d'assurer une proximité avec les porteurs de projets, un site web www.attijarisicar.com.tn a été mis en ligne en 2018.

ATTIJARI INTERMÉDIATION



La Bourse de Tunis a clôturé l'année 2018 sur une note positive, le TUNINDEX a affiché une augmentation de 15,76%. La Bourse a également contribué au financement de l'économie en levant un montant de 603MDT réparti entre 129,6MDT pour les opérations sur capital, 451MDT pour les émissions d'emprunts obligataires et 22,4MDT pour les titres participatifs.

Sur le marché secondaire, Attijari Intermédiation s'est positionné en deuxième place en termes de volumes échangés sur la cote. Les volumes traités par Attijari Intermédiation en 2018 ont évolué à 963MDT contre 102MDT en 2017 portant la part de marché de Attijari Intermédiation à 19% contre 2,1% uniquement en 2017.

Concernant les opérations d'enregistrement, le volume réalisé par Attijari Intermédiation a augmenté de 96% passant de 70MDT en 2017 à 133MDT en 2018.

L'année 2018 a été marquée par le lancement de la filiale Attijari Global Research (AGR) par le Groupe Attijariwafa bank, dédiée à la recherche, avec pour mission d'assurer une couverture Multi-Assets et Multi-Zones. Dans ce cadre, le département Analyse et Recherches de Attijari Intermédiation a pris part à ce projet, à travers sa contribution à la couverture du marché tunisien. Outre les publications quotidiennes, AGR Tunisie a publié deux principaux travaux novateurs, à savoir « La prime de risque AGR », ainsi qu'un état des lieux et une analyse des principaux apports de la Loi de Finances 2019, intitulé « La confiance, un enjeu central de la Loi de Finances 2019 ».

GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE DU SUD « GIS »



L'activité de la promotion immobilière durant 2018 a été marquée par les effets des difficultés économiques et financières du pays qui ont touché de plein fouet le secteur.

Dans ce cadre, la GIS a pu réaliser un chiffre d'affaires respectable et les performances suivantes :

- Un niveau d'activité appréciable ;
- Un remboursement significatif du crédit de préfinancement immobilier ;
- Une avancée conséquente quant à la clôture des marchés, et différents lots ;
- Une sérieuse entame des études au sujet du terrain « Ettahrir » ;
- La poursuite de la vente des locaux (près de 90% au 31/12/2018 contre 83% l'année précédente).

GÉNÉRALE TUNISIENNE DE L'INFORMATIQUE « GTI »



Suite aux packagings de ses solutions, GTI, a continué au cours de 2018 à assurer la veille tant sur le volet technologique que sur l'aspect process et fonctionnel. Les principales solutions stratégiques packagées sont :

- Digital Banking (E-Banking, E-Crédit, E-Bourse, E-Trade) ;
- Portail Arena ;
- Agora Bourse.

Attijari bank Tunisie

L'année 2018 a été concrétisée par la réalisation de divers travaux pour la mise à niveau du système d'information de la maison mère, ces travaux ont concernés essentiellement :

- Les travaux d'évolution des systèmes dépositaires et comptabilité multidevises ;
- La participation aux travaux de cadrage de l'Upgrade de Delta.

Groupe Attijariwafa bank (AWB)

Mise en place de la Base de défauts et travaux d'intégration de la solution de notation interne ANADEFI au niveau des filiales suivantes :

- Sénégal (Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale (CBAO) / Crédit du Sénégal CDS)) ;
- Cameroun (Société Camerounaise de Banque (SCB)) ;
- GABON (Union Gabonaise de Banque (UGB)) ;
- Congo (Crédit du Congo (CdCo)).

Mise en place au niveau de Attijariwafa bank Egypt, du système IDC, Base de défauts et intégration ANADEFI.

Travaux et actions réalisées « Autres Clients »

- E-Banking ;
- Ulysse Trade ;
- Serge ;
- Bancassurance ;
- Arena Contentieux ;
- SWIFT (Migration vers les nouveaux standards SWIFT 2018).

A photograph of a business meeting. In the foreground, a person's hand is touching a tablet displaying various data visualizations, including a bar chart and a pie chart. In the background, another person in a suit is seated at a table with a laptop, gesturing with their hand. The image has a diagonal split overlay.

04

ACTIVITÉ & RÉSULTATS



ATTIJARI BANK EN CHIFFRES

LES CHIFFRES CLÉS

INDICATEURS (en millions de dinars)	2018	2017	2016
ACTIVITE			
Dépôts à la clientèle	6 760,8	6 001,6	5 460,3
Créances sur la clientèle	5 440,2	5 206,7	4 477,4
ASSISE FINANCIERE			
Total bilan	8 568,6	7 818,2	6 868,8
Capital social	203,7	198,7	198,7
Capitaux propres	635,5	538,1	487,7
RESULTATS			
PNB	436,4	361,9	317,0
Frais généraux	204,9	171,8	158,5
RBE	231,5	190,1	158,4
Résultat Net	144,9	129,8	107,1
RATIOS			
Rendement des fonds propres (ROE) (%)	29,54	31,77	28,13
Rendement des actifs (ROA)	1,69	1,66	1,56
Coefficient d'exploitation (%)	46,9%	47,5%	50,0%
Dépôts / Effectif (en millions de dinars)	3,91	3,44	3,11
Créances sur la clientèle / Effectif (en millions de dinars)	3,14	2,98	2,55
INDICATEURS BOURSIERS			
Cours de l'action au 31 décembre (en TND)	41,000	36,400	27,390
BPA (en TND)	3,557	3,264	2,694
PER	11,526	11,151	10,168
MOYENS			
Effectif banque	1 730	1 745	1 757
Réseau	207	207	203

ACTIVITES DE LA BANQUE

DÉPÔT DE LA CLIENTÈLE

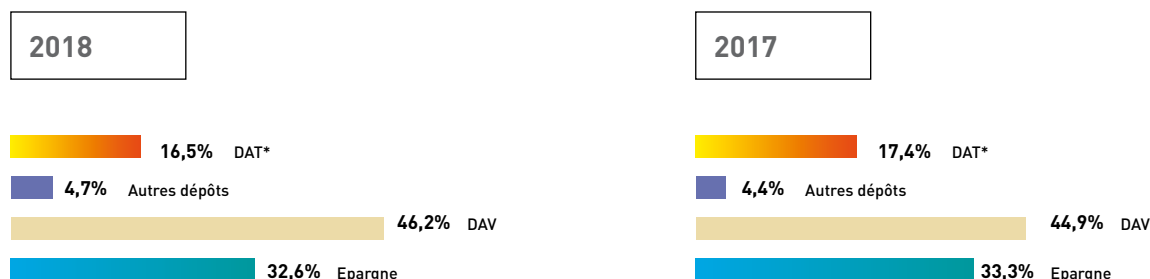
A fin 2018, les dépôts de la clientèle se sont accrus de **12,6%** soit une augmentation de **759,1MTND**, passant ainsi de **6 001,6MTND** à **6 760,8MTND** au 31.12.2018.

(En MTND)	Déc-18	Déc-17	Variation		Déc-16	Variation	
			en MDT	en %		en MDT	en %
Dépôts et avoirs de la clientèle	6 760,8	6 001,6	759,1	12,6	5 460,3	541,3	9,9
Dépôts à vue	3 123,1	2 692,5	430,5	16,0	2 345,2	347,4	14,8
Epargne	2 201,1	1 997,7	203,4	10,2	1 823,2	174,5	9,6
Dépôts à terme	982,5	988,4	-5,9	-0,6	998,2	-9,8	-1,0
Certificats de dépôts	134,5	56,5	78,0	138,1	86,5	-30,0	-34,7
Autres dépôts	319,7	266,5	53,1	19,9	207,3	59,3	28,6

L'évolution des dépôts en 2018 s'explique principalement par :

- Une hausse de **16,0%** des dépôts à vue pour s'établir à **3 123,1MTND** à fin 2018 contre 2 692,5MTND une année auparavant, soit une augmentation en volume de **430,5MTND** ;
- Une augmentation de **10,2% (+203,4MTND)** des dépôts d'épargne en passant de **1 997,7MTND** au 31.12.2017 à **2 201,1MTND** au 31.12.2018 ;
- Une baisse des dépôts à terme de **-0,6%** pour se situer à **982,5MTND** à fin 2018 ;
- Une augmentation de **138,1%** au niveau des certificats de dépôts, passant de **56,5MTND** à fin 2017 à **134,5MTND** au 31.12.2018 soit une hausse en volume de **78MTND**.

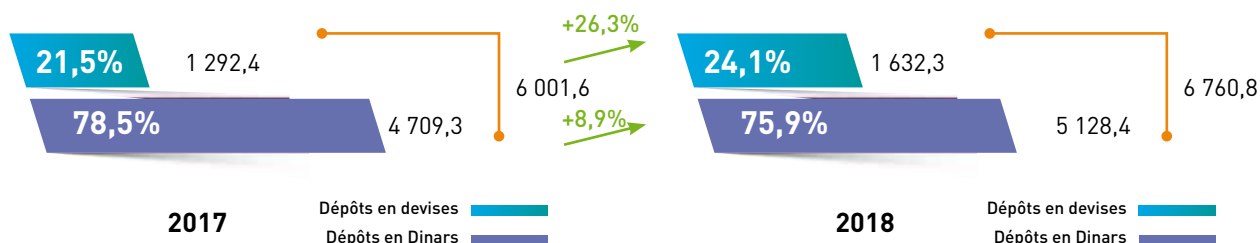
STRUCTURE DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE



* DAT : dépôts à terme & certificats de dépôts.

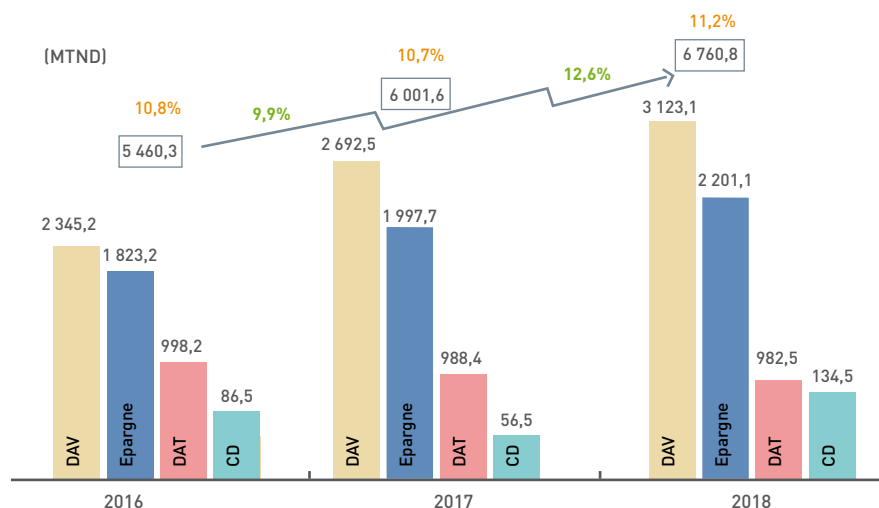
Le volume des dépôts en devises a augmenté de **26,3%** en 2018 par rapport à l'année précédente.

La répartition des dépôts par type de devise est ventilée comme suit :



xx% Part dans le total des dépôts

xx% Variation Année A / Année A-1



xx% Part de marché

xx% Variation Année A / Année A-1

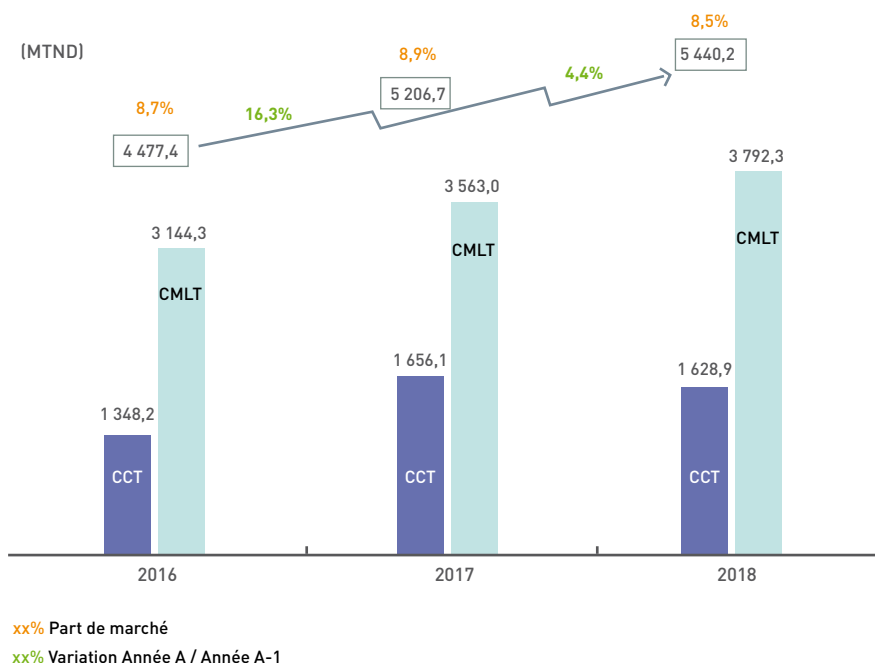
Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

CRÉDITS BRUTS À LA CLIENTÈLE

Au 31.12.2018, la Banque a atteint un encours global de **5 440,2MTND** contre **5 206,7MTND** soit une progression de **4,4%** en comparaison avec l'exercice 2017.

	Déc-18	Déc-17	Variation		Déc-16	Variation	
(En MTND)			en MDT	en %		en MDT	en %
Crédits clientèle bruts	5 440,2	5 206,7	227,1	4,4	4 477,4	729,4	16,3
dont :							
Crédits court terme	1 628,9	1 656,1	-27,2	-1,6	1 348,2	307,9	22,8
Crédits moyen et long termes	3 792,3	3 563,0	229,3	6,4	3 144,3	418,8	13,3

Cette croissance est principalement imputable à la hausse des crédits à moyen et long terme de **229,3MTND (+6,4%)**. Quant aux crédits à court terme, ils ont baissé de **27,2MTND (-1,6%)**.



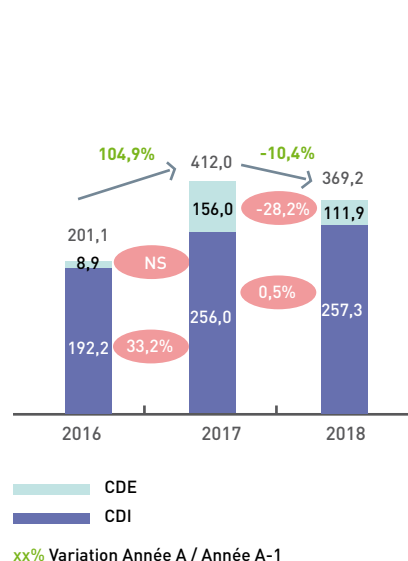
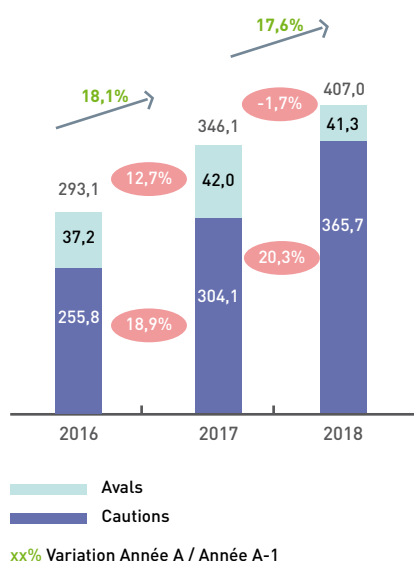
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Le volume des engagements par signature a augmenté de **2,4%** pour atteindre **776,2MTND** au terme de l'année 2018.

Les crédits documentaires ont baissé de **42,8MTND** soit **-10,4%** passant de **412,0MTND** en 2017 à **369,2MTND** en 2018. Cette régression est expliquée par la baisse du volume des crédits documentaires export de **44MTND** et une légère augmentation des crédits documentaires import **(+0,5%)**.

Les avals ont baissé de **1,7%**. Quant aux cautions, elles ont augmenté de **20,3%**.

Les engagements par signature sont représentés dans le graphique ci-dessous :



EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

L'encours des emprunts et ressources spéciales a augmenté de **18,3%** pour s'établir à **215,3MTND** à fin 2018 contre **182,1MTND** une année auparavant.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres relatifs à l'exercice 2018 s'établissent à **635,5MTND** contre **538,1MTND** en 2017, soit une progression de **18,1%**.

PORTEFEUILLE TITRES

L'encours du portefeuille commercial se situe à fin 2018 à **150,3MTND** contre **417,5MTND** une année auparavant.

Le portefeuille titres d'investissement a totalisé au 31 décembre 2018 un montant de **803,6MTND** contre **587,4MTND** à fin 2017.

ACTIFS IMMOBILISÉS

L'actif immobilisé net d'amortissement a connu une diminution de **-3,2%** pour se situer à **129,7MTND** à fin 2018 contre **133,9MTND** à fin 2017.

PART DE MARCHÉ DE ATTIJARI BANK

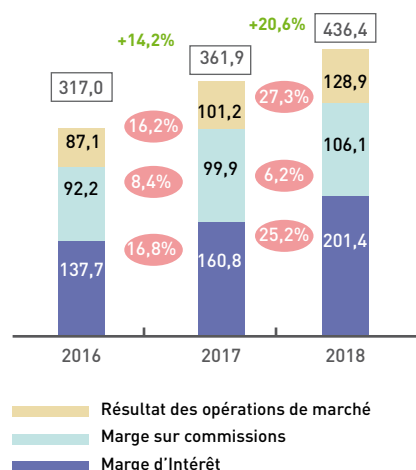
	Encours déc-18 en MDT	Evolution 2018 / 2017	Evolution sectorielle	Part de marché ¹	
				2018	2017
Dépôts et avoirs de la clientèle	6 760,8	12,6%	7,5%	11,2%	10,7%
Epargne	2 201,1	10,2%	9,0%	12,0%	11,9%
Dépôts à vue	3 123,1	16,0%	6,3%	13,5%	12,4%
Crédits par décaissement	5 440,2	4,4%	8,6%	8,5%	8,9%
Marge d'intérêts	201,4	25,2%	22,4%	9,3%	9,1%
Marge sur commissions	106,1	6,2%	11,2%	11,5%	12,1%
Produit Net Bancaire	436,4	20,8%	17,0%	10,3%	10,0%

¹ Part de marché calculée sur la base des indicateurs des banques suivantes (BIAT, Amen Bank, BT, UIB, UBCI, ATB, STB, BNA et BH).

RESULTATS DE L'ACTIVITE ET SON EVOLUTION

LE PRODUIT NET BANCAIRE

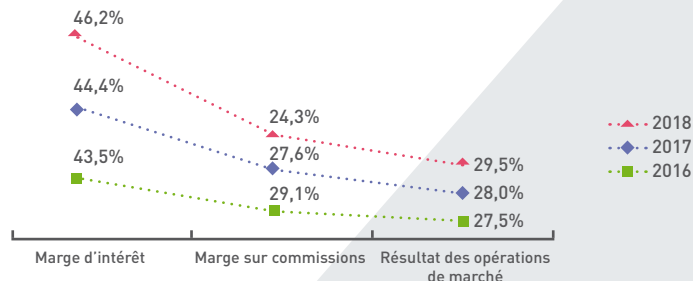
A fin 2018, le Produit Net Bancaire a atteint **436,4 MTND** contre **361,9 MTND** en 2017 enregistrant ainsi une augmentation de **20,6%**.



Cette évolution a été entraînée principalement par :

- La progression des intérêts et revenus assimilés de **34,8%**.
- L'accroissement des intérêts encourus et charges assimilées de **42,6%**.
- La hausse des commissions perçues de **9,2MTND** atteignant un volume de **114,1MTND** contre **104,9MTND** en 2017.
- L'augmentation du résultat des opérations de marché de **27,7MTND** résultant essentiellement de l'amélioration de l'activité de change de **26MTND**.

Evolution de la structure du PNB :



LES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

A l'issue de 2018, les charges générales d'exploitation ont augmenté de **19,3%** pour se situer à **204,9MTND** contre **171,8MTND** en 2017.

Une hausse des frais du personnel (**64%** des charges) et des charges d'exploitation (**31%** des charges) respectivement de **8,6%** et **56,4%**.

Le coefficient d'exploitation y compris les dotations aux amortissements s'est amélioré en passant de **47,5%** au 31/12/2017 à **46,9%** à fin décembre 2018.

LE RÉSULTAT NET

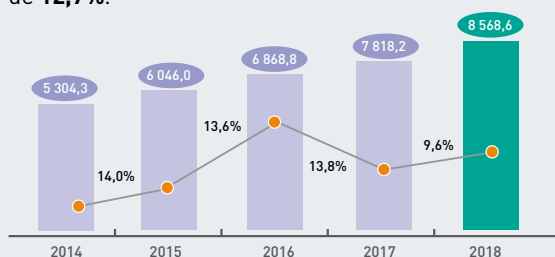
Le résultat brut d'exploitation (RBE) a augmenté de **21,8%** en passant de **190,1MTND** en 2017 à **231,5MTND** en 2018.

L'exercice 2018 s'est soldé par la réalisation d'un résultat net de **144,9MTND** contre **129,8MTND** en 2017 soit une augmentation de **15,1MTND (+11,6%)**.

EVOLUTION DES PERFORMANCES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

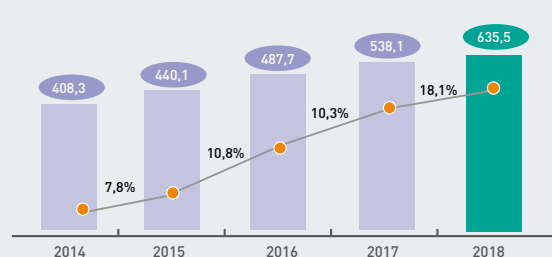
TOTAL BILAN

A fin 2018, le bilan totalise **8 568,6MTND** contre **5 304,3MTND** fin 2014, soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM ¹) de **12,7%**.



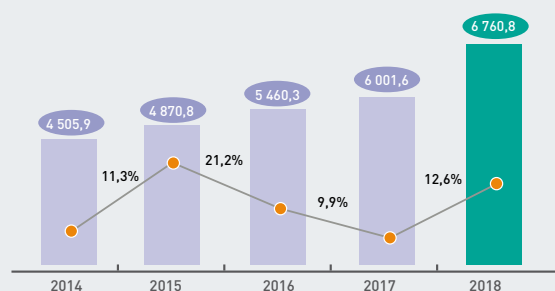
CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Banque enregistrent un TCAM de **11,7%** pour atteindre **635,5MTND** en 2018.



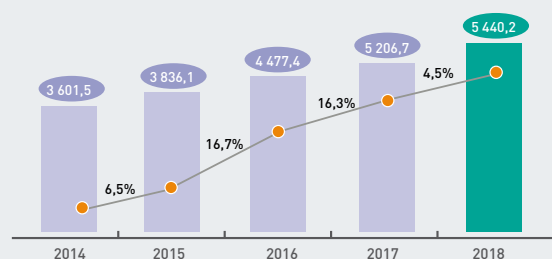
LES DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts et avoirs de la clientèle s'établissent au 31 décembre 2018 à **6 760,8 MTND** soit un TCAM de **10,7%**.



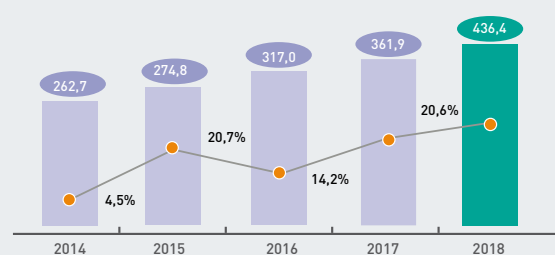
LES CRÉDITS PAR DÉCAISSEMENT

Durant les cinq dernières années, les crédits par décaissement s'élèvent à fin 2018 à **5 440,2MTND** atteignant un TCAM de **10,9%**.



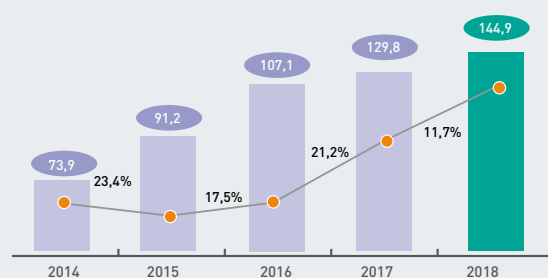
PRODUIT NET BANCAIRE

Au cours des cinq dernières années, le Produit Net Bancaire a enregistré une croissance annuelle moyenne à la hausse de **13,5%** en passant de **361,9MTND** en 2014 à **436,4MTND** à fin 2018.



RÉSULTAT NET

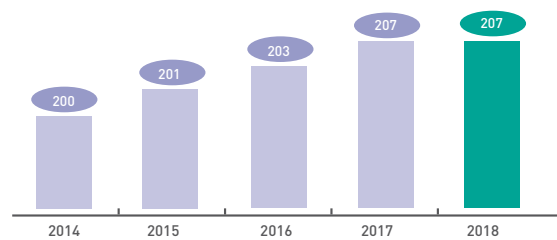
Le résultat net affiche un TCAM de **18,3%** pour se situer à **144,9MTND** au 31 décembre 2018.



¹Taux de croissance annuel moyen de 2014 à 2018.

RÉSEAU AGENCES

Attijari bank a maintenu son réseau d'agences de 207 agences à fin 2018.



PRINCIPAUX RATIOS

en kTND		2014	2015	2016	2017	2018
Productivité	Dépôts / effectif	2 588	2 763	3 108	3 439	3 908
	Crédits / effectif	2 069	2 176	2 548	2 996	3 145
	PNB / effectif	151	156	180	207	252
	Coefficient d'exploitation	51,5%	54,0%	50,0%	47,5%	46,9%
(en %)		2014	2015	2016	2017	2018
Rentabilité	Résultat Net / PNB	28,1%	33,2%	33,8%	35,9%	33,2%
	ROE	22,1%	26,1%	28,1%	31,8%	29,5%
	ROA	1,39%	1,51%	1,56%	1,66%	1,69%
(en %)		2014	2015	2016	2017	2018
Risque	Ratio de liquidité	111,5%	313,7%	323,9%	118,7%	199,8%
	Ratio de solvabilité	10,93%	10,82%	10,66%	11,68%	12,15%
	Taux des actifs classés	8,7%	7,8%	6,9%	5,9%	6,6%
	Taux de couverture des actifs classés*	84,9%	89,7%	91,0%	94,4%	89,0%

* Provisions et agios réservés / Actifs classés.

A man in a dark suit stands on a concrete ledge, looking out over a city at sunset. The sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow. The city below is filled with lights, and the sky is a mix of orange and yellow. The man is seen from behind, with his hand raised to his forehead, shielding his eyes from the bright light. The overall mood is contemplative and forward-looking.

05

**PARTICIPATIONS
& GROUPE ATTIJARI BANK**



La liste des filiales et entreprises associées au 31/12/2018 se présente comme suit :

Nom de la filiale ou de l'entreprise associée	Secteur d'activité	Pourcentage de contrôle	Capital en DT
Attijari Leasing	Location financement	62,29%	27 500 000
Attijari Assurance	Assurance	55,00%	10 000 000
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière	99,99%	5 000 000
Attijari Recouvrement	Recouvrement des créances	99,92%	1 000 000
Attijari Sicar	Société d'investissement à capital risque	71,73%	26 455 500
Attijari Gestion	Gestion d'OPCVM	99,88%	500 000
Attijari Immobilière	Promotion immobilière dans le cadre d'achat des biens hypothéqués	99,98%	150 000
Générale Tunisienne d'Informatique	Ingénierie informatique	66,25%	400 000
Attijari Obligataire SICAV	SICAV	0,03%	116 904 947
Attijari Finances Tunisie	Consulting dans le domaine financier	24,94%	1 000 000
Générale Immobilière du Sud	Promotion immobilière	29,90%	3 000 000



06

ACTIONNARIAT

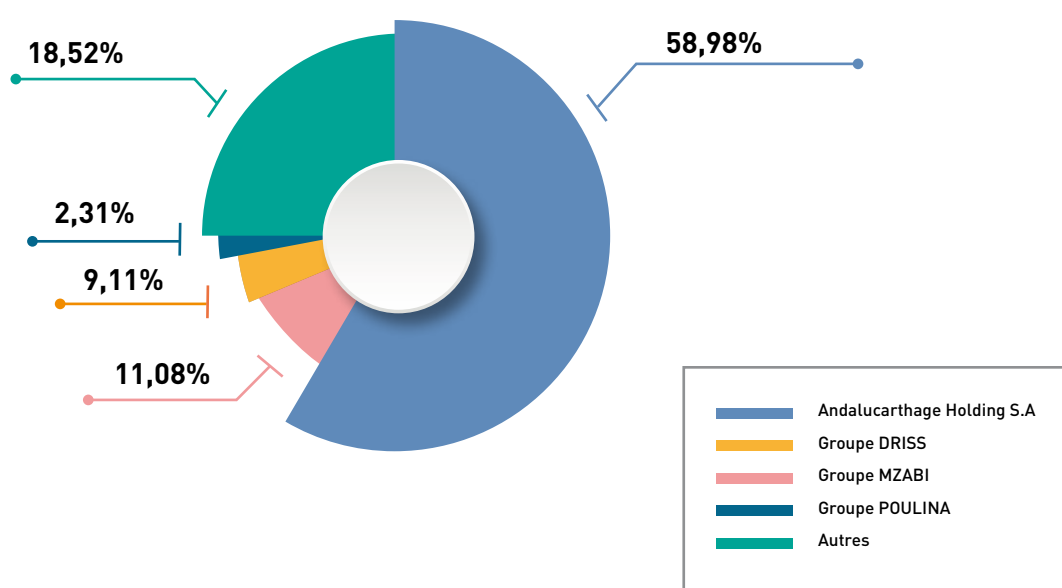


RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2018, le capital de la Banque est réparti comme suit :

Actionnariat	Nombre d'actions	Pourcentage
Andalucarthage Holding S.A	24 029 700	58,98%
Groupe MZABI	4 512 712	11,08%
Groupe DRISS	3 713 629	9,11%
GROUPE POULINA	940 253	2,31%
Autres	7 545 70	18,52%
Totaux	40 741 997	100 %

STRUCTURE DU CAPITAL DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE AU 31/12/2018



ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE

A travers la participation de la société Andalucarthage Holding, le Groupe Attijariwafa bank est l'actionnaire de référence qui détient la majorité des droits de vote et assure le contrôle de l'institution. Attijariwafa bank est le premier groupe bancaire et financier du Maghreb, de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine) et la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). En plus de l'activité bancaire, le Groupe opère, à travers des filiales spécialisées, dans tous les métiers financiers : assurance, crédit immobilier, crédit à la consommation, leasing, gestion d'actifs, intermédiation boursière, conseil, factoring...

Le Groupe Attijariwafa bank est basé au Maroc et opère dans 25 pays : en Afrique (Tunisie, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Congo-Brazzaville, Gabon, Cameroun, Togo, Niger, Bénin et Egypte) et en Europe (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne et Royaume-Uni) à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la Banque, ainsi qu'à Dubaï, Riyad, Genève et Montréal, à travers des bureaux de représentation.

PAYS DE PRÉSENCE



1. Allemagne
2. Belgique
3. Bénin
4. Burkina Faso
5. Cameroun
6. Congo-Brazzaville
7. Côte d'Ivoire
8. Egypte

9. Espagne
10. France
11. Gabon
12. Italie
13. Mali
14. Maroc
15. Mauritanie
16. Niger

17. Pays-Bas
18. Royaume-Uni
19. Sénégal
20. Togo
21. Tunisie

- Bureaux de représentation :**
22. Arabie Saoudite
 23. Canada
 24. EAU
 25. Suisse

20 125
Collaborateurs

4 930
Agences

A photograph of a modern conference room. A long, light-colored wooden table is set up with several microphones on stands, each with a red foam cover. Laptops are open on the table, and some have small monitors attached. A nameplate for 'M. Fouad EL ARAÏ' is visible. The room has wood-paneled walls and a large, abstract blue and white painting. A bouquet of white flowers is on the right side of the table. A semi-transparent grey diagonal shape is overlaid on the image, containing the chapter number and title.

07

ORGANES D'ADMINISTRATION & DE DIRECTION



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet ;
- assure la surveillance effective de la gestion de la Banque par l'organe de direction ;
- veille à la mise en place, au bon fonctionnement du système de contrôle interne et du système de contrôle de la conformité ;
- établit les règlements intérieurs de la société ;
- fixe la composition et nomme les membres de tous les comités ;
- consent toutes les hypothèques, nantissements, délégations, cautionnement et autres sur les biens de la société ;
- autorise toute convention passée directement ou indirectement ou par personne interposée entre l'établissement de crédit et les personnes ayant des liens avec lui ;



- convoque les assemblées générales ;
- arrête les états financiers individuels et consolidés et les rapports de gestion général et spécial ;
- autorise les acquisitions, les échanges de biens et la vente de tous biens ;
- fonde toute société ;
- fixe la rémunération du directeur général et du (ou des) directeur(s) général(aux) adjoint(s).

Le conseil d'administration peut déléguer certains pouvoirs au Directeur Général de la Banque avec faculté de sous-délégation.



LES COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- a. **Le comité d'audit** assiste le Conseil d'Administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance, veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne et assure la supervision des activités entreprises dans ce domaine. Il procède à la vérification de l'authenticité des informations fournies et à l'appréciation de cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a aussi la charge de proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et de donner son avis sur les programmes de contrôle ainsi que ses conclusions.

- **Président :** M. Ali KADIRI
Membres : Mme Zohra DRISS BOUSLAMA
M. José REIG ECHEVESTE
M. Jamal AHIZOUNE
M. Boubaker MEHRI
M. Ahmed Ismaïl DOUIRI

Le secrétariat de ce comité est assuré par l'Audit Général.

- b. **Le comité des risques** assiste le Conseil d'Administration dans la mise en place d'une stratégie de gestion des risques et est chargé principalement de donner son avis sur l'identification, la mesure et le contrôle des risques, d'évaluer périodiquement la politique de gestion des risques et sa mise en œuvre.

- **Président :** M. Mohamed EL HAJJOUI
Membres : M. Mzoughi MZABI
M. Moncef CHAFFAR
M. Boubker JAI
M. Talel EL BELLAJ

Le secrétariat de ce comité est assuré par la Gestion Globale des Risques.

- c. **Le comité de nomination et de rémunération** assiste le Conseil d'Administration dans la conception et le suivi des politiques de nomination et de rémunération, de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs, de recrutement et de gestion des situations de conflit d'intérêts.

- **Président :** M. Mohamed EL KETTANI
Membres : M. Boubker JAI
M. Jamal AHIZOUNE

Le secrétariat de ce comité est assuré par le Capital Humain.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



Hicham SEFFA
Le Directeur Général

Elle est confiée à un Directeur Général nommé par le conseil d'administration pour une durée déterminée. Sa mission consiste à :

- Assurer la gestion courante de la société ;
- Exercer les pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil d'administration ;
- Mettre en œuvre la politique générale de la Banque.

Le Directeur Général peut être assisté d'un ou plusieurs directeurs généraux adjoints, désignés sur sa proposition et celle du Comité de nomination et de rémunération, par le Conseil d'Administration. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à ses adjoints et collaborateurs parmi les responsables et cadres de la Banque.

LES ORGANES RATTACHÉS À LA DIRECTION GÉNÉRALE



1 - Fayçal LAZRAK
D.G.A Chargé des Activités Support

2 - Kamel HABBACHI
D.G.A Chargé de la Banque de Détail

3 - Salah JBARA
Responsable Capital Humain

4 - Mohsen BOUZID
Responsable Recouvrement, Contentieux & Juridique

5 - Slim KHANFIR
Responsable Banque de Financement

Comité de Direction

Le Comité de Direction, organe d'échange et de concertation, assiste le Directeur Général dans le pilotage de la performance globale de la Banque et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration.

Ce Comité réunit chaque semaine les responsables de pôles. Appelé à avoir une vue d'ensemble des activités opérationnelles dans les différents secteurs, s'implique dans le pilotage des grands projets stratégiques et propose les questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

Comité Exécutif

Le Comité Exécutif veille à la mise en œuvre des plans d'actions annuels et des budgets qui en découlent, suit l'évolution de l'activité de la Banque et la réalisation de ses objectifs. Il veille en outre à la cohérence de la politique de communication interne et externe.

Comité Central de Crédit

Ce Comité examine tous les dossiers de crédit et statue sur les décisions d'octroi concernant les demandes de crédit supérieur à 1 Million de TND. Les dossiers sont présentés par la Direction de la Gestion Globale des Risques en présence des équipes commerciales. Il est présidé par le Directeur Général et se réunit une fois par semaine.

Comité Risques de Marchés

Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés sous toutes ses formes.

Il émet un avis sur les types d'opérations à traiter ainsi que leurs plafonds et le transmet aux différents comités émanant du Conseil d'Administration.

Il réunit le Responsable de la GGR, le Responsable de la Banque d'Investissement, le Responsable Marché des Capitaux et le Responsable Finance et Contrôle.

Comité Actifs classés

Le comité de suivi des actifs classés est une instance interne de décision qui a pour mission :

- L'examen et la discussion des prévisions annuelles de recouvrement ;
- L'examen de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités du recouvrement ;
- Le suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement (normalisation, déclassement, ...) ;
- La validation de l'ajustement de classes proposé par les unités du recouvrement ;
- L'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés et le recouvrement.

Il se tient tous les mois et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable Recouvrement Judiciaire, le Responsable Recouvrement à l'amiable, le Responsable Finance et Contrôle et le Responsable de la GGR.

Comité de Recouvrement

Le Comité de recouvrement a pour mission de statuer sur les propositions de :

- consolidation ou de rééchelonnement ;
- transfert des comptes d'origine au contentieux ;
- solde de tout compte.

Il est tenu tous les quinze jours et réunit les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable de la GGR, le Responsable Finance et Contrôle et les Responsables du Recouvrement.

Comité Central Risque Opérationnel

Le Comité Central Risque Opérationnel arrête la politique des Risques Opérationnels et en assure le suivi. Il veille à la mise en place des outils de détection et d'évaluation des risques d'exposition et s'assure de leur déploiement.

Le Comité réunit sur une base trimestrielle les responsables des Business Units ainsi que les responsables des structures de contrôle et d'audit.

Comité de Coordination du Contrôle Interne

Le Comité de Coordination du Contrôle Interne (CCCI) est une instance qui suit la mise en œuvre des recommandations. Ce Comité permet aux différentes fonctions de contrôle de faire le point sur leurs activités en vue de garantir un niveau optimal de cohérence et d'efficacité de leur action.

Chaque trimestre et à chaque fois que le besoin se fait sentir, le Comité réunit tous les responsables des entités commerciales et support et les responsables des structures de contrôle : Contrôle permanent, Contrôle de la Conformité, Audit Interne et Affaires spéciales.

Comité Nouveaux Produits

Le Comité Nouveaux Produits (CNP) est une instance interne de décision qui a pour mission d'approuver ou non la mise en œuvre ou la commercialisation d'un nouveau produit ou service.

Il réunit les responsables des lignes de métiers ainsi que les responsables des fonctions support.

Le Secrétariat du Comité est assuré par la Direction Organisation et Efficacité Opérationnelle.

Comité ALM

Le Comité ALM mesure et gère les risques globaux bilanciels en matière de taux, liquidité et change. Il fixe les orientations permettant d'optimiser les fonds propres.

Il est présidé par le Directeur Général et réunit chaque trimestre les principaux responsables des fonctions commerciales, le Responsable de la Banque d'Investissement, le Responsable Marché des Capitaux, le Responsable de la GGR et le Responsable Finance et Contrôle.

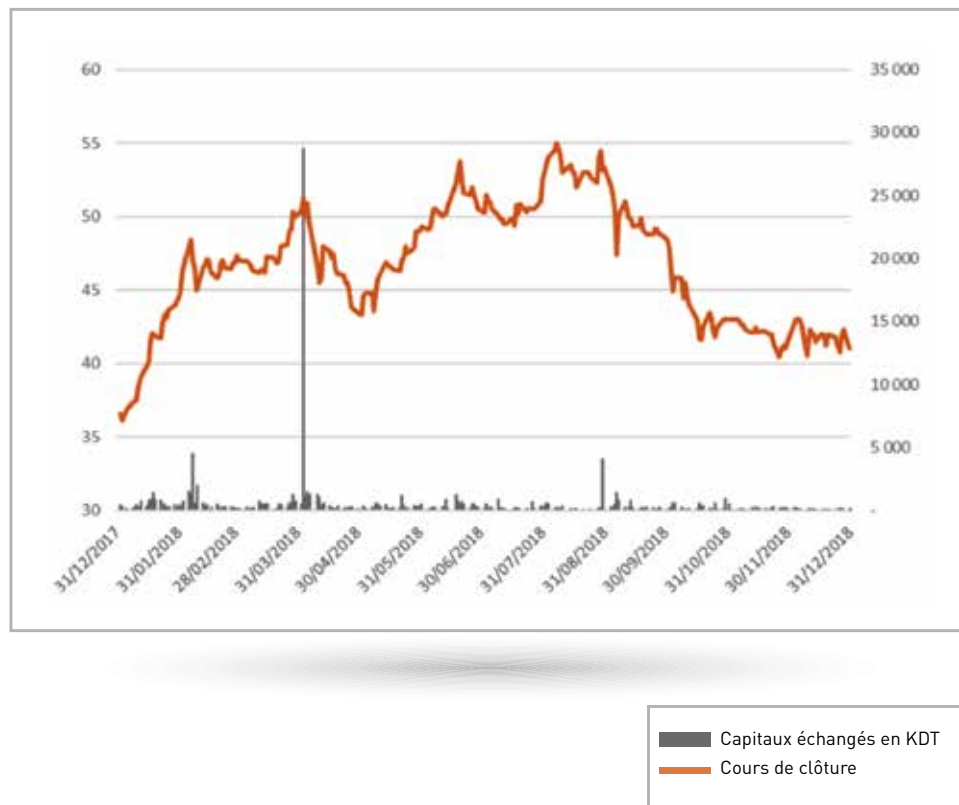
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire sont :

- Le cabinet Ernst & Young dont le mandat a été reconduit pour les exercices 2019 et 2020.
- Le cabinet MS Louzir (Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu) pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

08

EVOLUTION DE L'ACTION ATTIJARI BANK



COMPORTEMENT DE L'ACTION ATTIJARI BANK SUR L'EXERCICE 2018

Le titre Attijari bank a gagné 19,18% (contre +40,20% en 2017) en clôturant l'année 2018 au cours de 41,000DT. Le titre a surperformé ainsi Tunindex a clôturé à +15,76% et l'indice « Banques » à +10,59%. Son plus haut de l'année est de 55,200DT et son plus bas est de 35,800DT.

Attijari bank a procédé le 08 Mai 2018 à la distribution d'un dividende unitaire de 1,200DT (en baisse de 40,0% par rapport à l'année précédente). Par ailleurs, Attijari bank a opéré en date du 25 mai 2018 une augmentation de capital par incorporation des réserves pour un montant de 4,96 MDT et a procédé à l'attribution d'actions gratuites à raison d'une (1) action nouvelle pour 40 anciennes, portant jouissance à partir de l'exercice 2018.

Attijari bank a été parmi les titres les plus échangés sur la cote de la bourse avec 2.400.468 actions traitées, soit un volume total de 114,5 MDT.

A background image showing a business meeting with hands pointing at documents and a laptop. A semi-transparent network diagram with nodes and lines is overlaid on the image. The number '09' is prominently displayed in the center-left.

09

AFFECTATION DES RÉSULTATS



RAPPEL DES DISPOSITIONS STATUTAIRES CONCERNANT L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.
2. D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux ou par les statuts dans la limite des taux qui y sont fixés.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé(e) :

1. La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
2. Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant.
3. Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

Les dividendes sont payés aux dates et aux lieux fixés par le Conseil d'Administration entre les mains du titulaire portant une attestation déterminant le nombre des titres qu'il détient, délivrée par la société ou par un intermédiaire agréé.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à 203 710 KDT composé de 40 741 997 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

Unité: k DT

	Capital	Réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2018	203 710	140 025	80 000	3 646	63 232	144 931	635 544
Affectation approuvée par l'AGO du 26/04/2019		498	50 000		4 801	(55 299)	0
Dividendes						(89 632)	(89 632)
Solde après affectation du résultat 2018	203 710	140 523	130 000	3 646	68 033	0	545 912



10

**GESTION DES RESSOURCES
HUMAINES**



DÉVELOPPEMENT CAPITAL HUMAIN

Le Capital Humain continue à renforcer ses ressources par de nouvelles compétences, bien ciblées, et ce, en embauchant 51 nouveaux collaborateurs.

En 2018, deux conventions de partenariat ont été signées avec ESPRIT (École supérieure privée d'ingénierie et de technologie) et Paris Dauphine Tunis. Ceci vient consolider la position de Attijari bank en tant que partenaire opérationnel des universités privées en général. Elle essaye, en effet, de contribuer à l'épanouissement académique, social et environnemental des étudiants de ces dites universités. Dans cette optique, la Banque a participé aux forums de l'entreprise lancés par les deux universités. Ces journées portes-ouvertes constituent une opportunité pour les étudiants de déposer une demande de stage ou éventuellement un CV.

Cherchant toujours à conforter sa présence et son image de marque dans le milieu universitaire, Attijari bank a pris part à l'évènement « Falling Walls Lab Tunis », organisé par ESPRIT. Il s'agit de la 1^{ère} Edition en Tunisie d'un évènement scientifique initié en Allemagne depuis 2009.

La participation de Attijari bank a été une occasion pour confirmer son soutien au développement de l'innovation à travers une initiative baptisée « Lab Innovation ».

L'année 2018 a été également marquée par la célébration de la journée de l'académie qui a coïncidé avec le 10^{ème} anniversaire de la création de Académie Attijari. Pour ce faire, 149 collaborateurs ont pris part à cet évènement avec une remise des trophées aux apprenants ayant suivi avec succès leurs cursus métiers.

Dans le but d'accompagner les collaborateurs dans leurs parcours professionnels, 1067 collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation durant l'année 2018. Diverses thématiques ont été mises en place (Conformité, nouvelles lois fiscales, transformation digitale...). En ce qui concerne le réseau, les responsables commerciaux ont bénéficié d'une formation managériale avec un coaching personnalisé en vue de s'approprier davantage la charte commerciale et son déploiement auprès de l'ensemble des agents.

ACTIONS SOCIALES

Dans le cadre de la démarche adoptée par la Banque consolidant son positionnement en tant que banque citoyenne, Attijari bank a encore fait preuve d'adhésion aux actions citoyennes et sociales visant principalement les régions rurales et touchant les familles démunies. Les actions sociales se sont déclinées en plusieurs formes, à savoir :

- Des dons mensuels au profit de l'Association Tunisienne d'Aide aux Sourds (A.T.A.S) ;
- Une caravane de solidarité au profit de la région du Kef (Dons de matelas + couvertures + vêtements...) en concertation avec le Croissant Rouge ;
- L'aménagement de 6 maisons à la délégation de Thala relevant du gouvernorat de Kasserine ;
- L'acquisition d'équipement et de fourniture scolaire au profit de deux (02) écoles primaires à la délégation de Nefza rattaché au gouvernorat de Béja ;
- Un don de 19 photocopieurs au profit du Ministère de l'éducation ;
- Une contribution financière du personnel au profit des sinistrés victimes des inondations de la région du Cap Bon.



COMMUNICATION INTERNE

La communication interne a poursuivi sa mission d'information et d'accompagnement avec, pour principal objectif, de fédérer l'ensemble des collaborateurs autour des valeurs et des ambitions du Groupe, en développant les échanges entre les collaborateurs et la synergie entre les métiers.

L'année 2018 a été marquée par la couverture des actions qui entrent dans le cadre du programme stratégique « Excellence 2020 », et ce, à travers l'organisation d'événements et la diffusion de supports d'information écrits et audiovisuels, diffusés sur le portail intranet.

En marge de ces actions de communication, d'autres événements ont été couverts dans une approche alliant innovation et efficacité tels que : le comité d'exploitation annuel, la journée de l'Académie, la journée internationale de la femme....

Les actions réalisées ont été suivies pour la plupart par des sondages et recueils d'avis visant à associer les collaborateurs en vue de progresser dans une optique de meilleure satisfaction de ces derniers.



11

CONTRÔLE INTERNE & GESTION GLOBALE DES RISQUES



LE CONTRÔLE INTERNE

LE CONTRÔLE PERMANENT

La Banque a poursuivi en 2018 son plan de renforcement du dispositif de contrôle. Elle a, d'abord, amélioré la couverture des métiers en déployant le système de surveillance permanente dans les deux entités centrales, à savoir la Finance et la Gestion Globale des Risques et au niveau des deux filiales de la Banque d'Investissement : Attijari Intermédiation et Attijari Gestion. De nouveaux contrôleurs de deuxième niveau ont été désignés, et ce, pour une meilleure maîtrise des risques auxquels ces métiers sont exposés.

Cela est complété par un programme de formation, au sein d'Académie Attijari, animé par la direction du Contrôle Interne

pour inculquer aux commerciaux la culture du contrôle permanent. Ce programme est axé sur les différents risques opérationnels et réglementaires auxquels les commerciaux sont exposés.

La Direction a participé en outre aux réunions des comités de réflexion sur les modalités de mise en place du plan stratégique Excellence 2020. Pour mieux accompagner cette transformation, un renforcement du contrôle à distance et des contrôles IT sont entamés, pour mettre en phase le dispositif de contrôle avec la transformation digitale de la Banque.

LE CONTRÔLE PÉRIODIQUE

L'Audit Général, en charge du Contrôle Périodique, constitue la 3^{ème} ligne de défense, et s'assure à travers ses interventions périodiques, notamment du fonctionnement des autres lignes de défense, et apporte des recommandations pour leur amélioration dans le cadre de ses travaux. Le rôle de l'Audit Général consiste principalement à :

- S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs de gouvernance, de contrôle permanent et de gestion globale des risques, et fournir son évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité des processus mis en place pour contrôler ses activités et gérer ses risques en faisant des propositions pour améliorer leur efficacité ;
- Réaliser des contrôles périodiques sur la conformité des opérations et s'assurer que les risques encourus par chaque entité auditée sont identifiés et gérés d'une manière appropriée, et faire état des problèmes significatifs liés aux processus de contrôle et d'organisation des activités de la Banque et de ses filiales.

L'Audit Général exerce la responsabilité du Contrôle Périodique pour l'ensemble des entités du Groupe Attijari bank. Ses responsabilités, ses pouvoirs et son positionnement sont définis dans la Charte d'Audit qui lui confère l'indépendance nécessaire à l'exercice de ses responsabilités.

Les résultats des travaux de l'Audit Général sont communiqués à la Direction Générale et au Comité d'Audit Interne.

Par ailleurs, l'année 2018 a démarré par la mise en place d'une nouvelle organisation en interne aboutissant au rattachement de l'entité Instruction des Affaires Spéciales à l'Auditeur Général.

Le plan d'audit de 2018 a été réalisé parallèlement au lancement de chantiers structurants pour l'Audit Général :

- La mise à jour de la méthodologie d'audit et la documentation intégrale du corpus normatif interne à l'Audit ;
- Le renforcement de la capacité d'analyse des données (Data Analytics) et l'amélioration des capacités de détection de la fraude ;
- L'amélioration du dispositif de suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit avec la mise en place de dashboards dédiés – qui comprennent également des indicateurs d'anticipation – et ce, via un engagement réciproque entre Audit et Audités ;
- La mise en place des KPI pour un meilleur pilotage de l'activité de l'Audit Général et des filiales dotées d'une structure en charge du contrôle périodique.

GESTION GLOBALE DES RISQUES

Les principales réalisations de la Gestion Globale des Risques concernant l'exercice 2018 :

1/ L'amélioration des moyens techniques permettant une meilleure proactivité en termes de gestion du risque, notamment :

- La mise en place opérationnelle du crédit Scoring au niveau de la Plateforme Crédit ainsi que l'optimisation du process crédit à travers le projet « Efficacité opérationnelle » permettant une meilleure gestion et le pilotage de risque.
- La mise en place d'une procédure de gestion de risque inhérents aux activités de la salle de marché, aboutissant à la formalisation d'une politique générale de gestion du risque marché, validé par le Comité des Risques de la Banque.
- Implémentation de la notion Groupe d'affaires au niveau du système d'information.
- La montée en version du Système de Notation Interne des entreprises et la réalisation du premier Backtesting pour la confirmation de la capacité prédictive du modèle.

2/ Tout au long de l'exercice 2018, la GGR s'est penchée sur :

- Le suivi de la mise en place des préalables édictés par la Banque Centrale de Tunisie permettant la migration, à l'horizon de 2020 et conformément à la feuille de route établie, vers un cadre prudentiel conforme au dispositif Bâlois.
- Le suivi et le contrôle des ratios prudentiels de la Banque, qui sont tous respectés et conformes à la réglementation en vigueur.
- Le suivi et le contrôle des indicateurs de risque de la Banque, qui sont parmi les meilleurs du système Bancaire Tunisien.

3/ Un effort soutenu a été déployé dans le cadre de l'amélioration de qualité de service en interne, notamment en matière des délais de traitement des dossiers de crédit, qui a permis d'accompagner l'effort commercial pour un développement sain du fonds de commerce de la Banque.



12

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE



ATTIJARI BANK PARTICIPE À LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION

Fidèle à sa tradition, la Banque continue à équiper les écoles appartenant à des régions défavorisées.

Après son intervention au niveau des écoles de plusieurs régions de l'intérieur (Jendouba, Siliana, Kairouan, Gafsa, Kasserine, Takelsa, Zaghuan, Menzel Bouzalfa...), Attijari bank a égayé la rentrée scolaire 2018-2019 dans les écoles primaires « Awled Gacem » et « Jbel Eddis » à Nefza relevant du gouvernorat de Béja.

Toutes les salles de classe ont été équipées de tables biplaces, armoires, bureaux, tableaux et meubles d'arrangement.

Une cantine a été mise en place afin de créer un espace de restauration adapté offrant les commodités nécessaires. Des cartables et fournitures scolaires ont été distribués aux écoliers de tous les niveaux, dans une ambiance bon enfant.

Outre les actions menées en début d'année, la Banque intervient à la fin de l'année scolaire pour récompenser les lauréats et les encourager à persévérer et aller toujours de l'avant. A cet effet, Attijari bank a gratifié les plus méritants parmi les élèves de l'école « Saouaf » (Zaghuan) et « Jabouza » (Takelsa), en leur offrant des cadeaux.



ACTEUR OUVERT SUR SON ENVIRONNEMENT

Plusieurs actions ont été menées afin de contribuer à apporter de l'aide aux nécessiteux, à l'instar des actions lancées avec l'Association Tunisienne d'Aide aux Sourds « ATAS », « SOS Village », « Houmet al Joumhouriya »...

Comme à l'accoutumée, et pour la 3^{ème} année consécutive, Attijari bank a lancé une caravane de solidarité destinée aux plus démunis et victimes du mauvais temps et de la vague de froid qui a frappé la zone frontalière de la Tunisie.

La caravane a connu une participation massive du personnel par des dons en nature et en espèces. Quant à la Banque, elle a contribué par l'achat de matelas et de couvertures.

La distribution de ces donations aux personnes concernées a été effectuée et supervisée par le Croissant Rouge.

Par ailleurs, en collaboration avec les autorités locales et la société civile, Attijari bank a pris l'initiative, de rénover six maisons, dans la région de Thala, qui exposent ses occupants à un réel danger, le risque d'effondrement des toitures. La Banque a mis en état ces logements et elle a fourni des équipements à l'ensemble des familles : des ustensiles, des cuisinières, des bureaux pour les élèves scolarisés, des matelas, des couvertures...



ATTIJARI BANK INCITE AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Attijari bank, Partenaire de la Saison Bleue

La Banque a soutenu la Saison Bleue, une manifestation de grande ampleur portée par « l'Alliance Française de Tunisie », en partenariat avec « l'Institut Tunisien des Etudes Stratégiques » (ITES), l'association « Notre Grand Bleu » (Monastir), « Business & Decision » et « Image & Action ».

Cet évènement a valorisé sous toutes ses formes le patrimoine culturel, scientifique, économique, touristique, environnemental et sportif du littoral tunisien et a pu rassembler sous un même label, de nombreuses initiatives ou manifestations mettant en valeur l'exceptionnel potentiel maritime de la Tunisie.



Attijari bank encourage l'utilisation de l'énergie renouvelable

Dans le cadre de la politique nationale liée au développement de l'énergie renouvelable, Attijari bank a signé une convention de financement du programme national Prosol (Prosol Thermique et Prosol Electrique) pour un montant de 361 millions de dinars. Ce projet, financé depuis 2007 par la Banque, est chapoté par la STEG et l'ANME.

Ce programme national vise à équiper les ménages de chauffe-eaux solaires et de panneaux photovoltaïques à des conditions préférentielles. Il permettra la participation des ménages à produire leur propre électricité à partir des énergies renouvelables et ainsi, maîtriser davantage la consommation énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



ATTIJARI BANK AU SERVICE DE L'ART ET LA CULTURE

Consciente de l'importance de l'art et la culture dans la vie des citoyens, la Banque a sponsorisé pour la 3^{ème} année consécutive, le Festival International de Gafsa.

Elle a également soutenu plusieurs actions culturelles et artistiques qui contribuent au renforcement de la cohésion sociale à l'instar du Festival de la musique soufie et mystique «Rouhaniyet», d'une pièce de théâtre mise en scène et jouée par le Club de Théâtre de l'Institut Préparatoire aux Études Littéraires et de Sciences Humaines de Tunis « l'IPELSHT », d'une soirée ramadanesque dans le cadre du Festival de la Médina caractérisée par sa dimension africaine...

ATTIJARI BANK SOUTIENT LA CRÉATION ET LE TALENT

Fidèle à sa tradition, la Banque a réservé un budget conséquent pour acquérir un bon nombre de produits artisanaux, qu'elle a offert à ses clients en fin d'année.

Elle a aussi mis à la disposition d'une dizaine d'artisans, le temps d'une semaine, un espace au sein de son siège, pour exposer et promouvoir leurs articles auprès du personnel de la Banque.

Ceci est une façon, pour Attijari bank, de contribuer un tant soit peu à la préservation et la promotion du patrimoine tunisien.

ATTIJARI BANK ENCOURAGE L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL



Attijari bank est un membre fondateur du programme « Injaz Tunisie » qui a pour finalité le développement des compétences des jeunes, grâce à des techniques avant-gardistes, leur permettant d'améliorer leur employabilité et d'être plus performants.

La Banque a soutenu l'équipe gagnante qui a hissé le drapeau tunisien à la finale de la compétition internationale de « Injaz », qui a eu lieu au Koweït. Cette équipe a remporté le prix de la meilleure entreprise de l'année.



Pour la 10^{ème} année consécutive, et en tant que membre fondateur, Attijari bank continue à cautionner le programme « Enactus Tunisie ».

L'intervention de la Banque auprès de ces associations ne s'est pas limitée à la simple contribution financière. Mais elle a en plus adhéré à un nouveau concept « Le mécénat de compétence », en incitant ses collaborateurs à donner de leur temps, de manière bénévole, pour encadrer et former les jeunes qui participent aux différents programmes proposés.



En plus de ces actions, la Banque a encouragé et soutenu plusieurs initiatives et actions dans le domaine de l'entrepreneuriat à l'instar de : « TEDx University of Tunis », « Africa Blockchain Summit », « IHEC Challenge »...



13

ETATS FINANCIERS



SECURITY



ONLINE SHOPPING



SOCIAL



GLOBAL



LOCATION

SEARCH



SMART PHONE

SOCIAL
RESEARCH
ANALYSIS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2018	31/12/2017
ACTIF			
AC 1 -	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 311 535	577 960
AC 2 -	Créances sur les établissements bancaires et financiers*	433 328	581 835
AC 3 -	Créances sur la clientèle*	5 440 168	5 206 731
AC 4 -	Portefeuille-titres commercial	150 329	417 461
AC 5 -	Portefeuille d'investissement	803 559	587 433
AC 6 -	Valeurs immobilisées	129 710	133 947
AC 7 -	Autres actifs*	299 939	312 850
	TOTAL ACTIF	8 568 568	7 818 217
PASSIF			
PA 1 -	Banque Centrale et CCP	741 773	882 596
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers*	26 512	15 453
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle*	6 760 762	6 001 626
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	215 345	182 103
PA 5 -	Autres passifs	188 632	198 304
	TOTAL PASSIF	7 933 024	7 280 082
CAPITAUX PROPRES			
CP 1 -	Capital	203 710	198 741
CP 2 -	Réserves	220 025	169 849
CP 4 -	Autres capitaux propres	3 646	3 646
CP 5 -	Résultats reportés	63 232	36 147
CP 6 -	Résultat net	144 931	129 752
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	635 544	538 135
	TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	8 568 568	7 818 217

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

		31/12/2018	31/12/2017
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 -	Cautions, avals et autres garanties données	406 950	346 064
HB 2 -	Crédits documentaires	369 236	412 022
HB 3 -	Actifs donnés en garantie	212 000	570 740
	TOTAL PASSIFS EVENTUELS	988 186	1 328 826
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 -	Engagements de financement donnés	218 799	194 739
HB 5 -	Engagements sur titres	38	38
	TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	218 837	194 777
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 -	Engagements de financement reçus	68 579	0
HB 7 -	Garanties reçues	2 227 309	2 346 211
	TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	2 295 888	2 346 211

ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

		Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	483 435	358 647
PR2 -	Commissions (en produits)	114 085	104 852
PR3 -	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	88 751	65 699
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement	40 114	35 497
	TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	726 385	564 695
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	(281 990)	(197 801)
CH2-	Commissions encourues	(7 982)	(4 977)
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(289 972)	(202 778)
	PRODUIT NET BANCAIRE	436 413	361 917
PR5 \ CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(34 852)	(12 809)
PR6 \ CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(503)	(689)
PR7 -	Autres produits d'exploitation	8 453	7 249
CH6 -	Frais de personnel	(130 511)	(120 122)
CH7 -	Charges générales d'exploitation	(62 523)	(39 983)
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(11 861)	(11 684)
	RESULTAT D'EXPLOITATION	204 616	183 879
PR8 \ CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	530	394
CH11 -	Impôt sur les bénéfices	(54 039)	(47 706)
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	151 107	136 567
PR9\CH10	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	(6 176)	(6 815)
	RESULTAT DE LA PERIODE	144 931	129 752
	Résultat net après modifications comptables	144 931	129 752
	Résultat par action de base (en DT)	3,56	3,26

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2018	Exercice 2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	692 202	509 034
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(281 535)	(201 629)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(22 638)	(4 741)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle*	(280 805)	(766 538)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	750 452	540 093
Titres de placement	274 394	(19 815)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(150 138)	(162 418)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(36 539)	(49 698)
Impôt sur les bénéfices	(54 039)	(47 706)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	891 354	(203 418)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	32 279	33 831
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(208 795)	(33 325)
Acquisitions / Cessions d'immobilisations	(7 618)	(6 198)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(184 134)	(5 692)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emission d'emprunts	0	60 000
Remboursement d'emprunts	(40 828)	(25 753)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	75 454	(2 680)
Dividendes et autres distributions	(47 698)	(79 497)
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement	(13 072)	(47 930)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice*	694 148	(257 040)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	118 966	376 006
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE*	813 114	118 966

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1 311 540	577 965
Créances sur les établissements bancaires et financiers*	329 247	493 485
Créances sur la clientèle*	6 008 008	5 739 800
Portefeuille-titres commercial	413 798	624 968
Portefeuille d'investissement	694 454	547 381
Titres mis en équivalence	1 817	2 089
Valeurs immobilisées	141 665	159 195
Goodwill	966	1 062
Autres actifs*	370 935	350 453
TOTAL ACTIF	9 272 430	8 496 398
PASSIF		
Banque Centrale et CCP	741 773	882 596
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers*	25 436	14 493
Dépôts et avoirs de la clientèle*	6 684 344	6 014 550
Emprunts et ressources spéciales	565 017	525 521
Autres passifs	558 207	469 924
Impôt différé Passif	711	711
TOTAL PASSIF	8 575 488	7 907 795
TOTAL INTERETS MINORITAIRES	37 047	33 665
CAPITAUX PROPRES		
Capital	203 710	198 741
Réserves	237 367	183 339
Autres capitaux propres	3 646	3 646
Résultats reportés	63 232	36 147
Résultat de l'exercice	151 940	133 065
TOTAL CAPITAUX PROPRES	659 895	554 938
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES	9 272 430	8 496 398

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	406 918	346 038
Crédits documentaires	367 206	411 567
Actifs donnés en garantie	212 000	570 740
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	986 124	1 328 345
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	291 062	265 883
Engagements sur titres	38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	291 100	265 921
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financement reçus	758 726	680 815
Garanties reçues	2 246 494	2 358 211
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	3 005 220	3 039 026

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts et revenus assimilés	530 110	401 814
Commissions (en produits)	114 353	104 547
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	102 602	73 936
Revenus du portefeuille d'investissement	37 381	33 017
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	784 446	613 314
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
Intérêts courus et charges assimilées	(308 609)	(220 685)
Commissions encourues	(6 834)	(4 678)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(315 443)	(225 363)
Produits des autres activités	86 264	67 097
Charges des autres activités	(69 962)	(54 467)
PRODUIT NET BANCAIRE	485 305	400 581
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(33 387)	(13 861)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(402)	(935)
Autres produits d'exploitation	12 127	10 477
Frais de personnel	(145 055)	(133 051)
Charges générales d'exploitation	(67 109)	(43 550)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(13 110)	(13 202)
RESULTAT D'EXPLOITATION	238 369	206 459
Quote-part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	(101)	131
Solde en gain /perte provenant des autres éléments ordinaires	(17 407)	(8 892)
Impôt sur les bénéfices	(57 379)	(52 763)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	163 482	144 935
Part du résultat revenant aux minoritaires	(4 891)	(4 451)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA PERIODE DU GROUPE	158 591	140 484
Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	(6 651)	(7 419)
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES DU GROUPE	151 940	133 065

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

PERIODE DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

(UNITE : Milliers de Dinars)

	Exercice 2018	Exercice 2017
FLUX D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	745 794	548 943
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(274 603)	(223 169)
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(27 245)	(5 553)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(301 022)	(820 142)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	661 062	544 046
Titres de placement	231 603	(78 455)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(169 966)	(170 369)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	36 393	9 877
Impôt sur les bénéfices	(64 013)	(61 150)
Total flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	838 003	(255 972)
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	29 633	30 634
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement	(139 066)	(14 779)
Acquisitions / Cessions sur immobilisations	4 544	(8 587)
Total flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(104 889)	7 268
FLUX DE FINANCEMENT		
Emission d'emprunts	0	80 094
Remboursement d'emprunts	(66 117)	(41 139)
Augmentation / Diminution ressources spéciales	75 345	31 147
Dividendes et autres distributions	(46 981)	(80 558)
Total flux de trésorerie net affecté aux activités de financement	(37 753)	(10 456)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	695 361	(259 160)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	121 512	380 672
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	816 873	121 512



14

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
MF : 035482 W/A/M/000

PWC - Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Société d'Expertise Comptable
Imm PwC- Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89
MF 0033432B/M/A

Attijari bank,
RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Rapport Général

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de Attijari bank,

Rapport d'audit sur les états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de Attijari bank de Tunisie qui comprennent le bilan ainsi que l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2018, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de 8 568 568 KDT et un bénéfice net de 144 931 KDT.

A notre avis, les états financiers de Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.



Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

De par son activité, la banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu de l'importance des montants, de la complexité du processus de classification, qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé ainsi que le jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Au 31 décembre 2018, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 5 440 168 KDT et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 308 905 KDT (sur les engagements bilan et hors bilan).

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans la note aux états financiers n°II-2, ainsi que dans les notes explicatives n°3 et n°22.

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre banque, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle,
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur,
- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire,
- Les mécanismes de contrôle et de calcul des provisions collectives et additionnelles mis en place par la banque.

En outre, à travers un échantillonnage étendu,

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons examiné les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécié les hypothèses et jugements retenus par la banque.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

La prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2018 à 597 520 KDT et représentent 82% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers II.8 « Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle » et II.11 « Règles de prise en compte des produits » au niveau de la partie « base de mesure et principes comptables pertinents appliqués », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus est générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information ;
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé, en date du 1er avril 2019, à la révélation au procureur de la république d'une affaire, en cours d'instruction, engagée par les services de la douane contre des employés de la banque.

Il est à noter que la banque n'a pas porté plainte et ce, dans l'attente de la clôture de l'instruction.

Tunis, le 02 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
MF : 035482 W/A/M/000

PWC - Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Société d'Expertise Comptable
Imm PwC- Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89
MF 0033432B/M/A

**Attijari bank,
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Rapport Spécial

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de Attijari bank,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions nouvellement conclues (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes :

Attijariwafa bank

Une nouvelle convention a été signée le 26 novembre 2018 entre Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Maroc et International Finance Corporation (IFC) en vertu de laquelle, Attijariwafa bank Maroc s'engage à maintenir sa participation dans le capital de Attijari bank Tunisie de 55% au moins jusqu'à l'expiration de la durée de l'emprunt subordonné de 40 millions d'euros octroyé par l'IFC à Attijari bank Tunisie et débloqué à hauteur de 50% au 31 décembre 2018.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 11 février 2019.

Attijari Sicar

Trois conventions de gestion de fonds à capital risque ont été signées respectivement le 21 février, le 22 février et le 25 février 2019 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition de Attijari Sicar des fonds à capital risque d'un montant global de 50.000 KDT.

Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant desdits fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion de ces fonds à capital risque pour le compte de Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial des fonds gérés ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le fonds.

Ces conventions ont été au préalable autorisées par le conseil d'administration du 11 février 2019.

En outre, une convention de prestation de service a été conclue entre Attijari bank et Attijari Sicar le 1er novembre 2018, en vertu de laquelle, Attijari bank met à la disposition de sa filiale Attijari Sicar sa compétence dans le domaine de l'informatique, pour la réalisation de leurs projets de développement et infrastructures informatiques.

Cette convention a été au préalable autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Un montant de 2 KDT a été facturé au titre de cette convention.

Attijari Recouvrement

Une nouvelle convention a été signée le 31 décembre 2018 entre Attijari bank et Attijari Recouvrement prévoyant la cession d'un lot de créances composé de 10 450 dossiers dont le nominal est de 1 372 KDT pour un prix de cession de 10 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 11 février 2019.

Une convention de prestation de service a été conclue entre Attijari bank et Attijari Recouvrement le 01 août 2018, en vertu de laquelle, Attijari bank met à la disposition de sa filiale Attijari Recouvrement sa compétence dans le domaine de l'informatique, pour la réalisation de leurs projets de développement et infrastructures informatiques.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Un montant de 3 KDT a été facturé au titre de cette convention.

Attijari Immobilière

Un accord a été signé le 31 décembre 2018 entre Attijari bank et Attijari Immobilière qui prévoit que sur la base des différents jugements et éléments juridiques, la banque résilie le contrat du crédit accordé à Attijari Immobilière depuis le 30 décembre 2009 et qui a fait l'objet de renouvellement jusqu'au 07 juillet 2018, et annule toutes ses conséquences en principal et en intérêts et ce, suite à l'annulation de son objet d'une manière judiciaire ferme et définitive.

Attijari Immobilière s'engage ainsi à restituer le montant en principal du crédit de 13.2 MTND et Attijari Bank s'engage à restituer à Attijari Immobilière le montant de 10.6 MTND objet d'une créance hypothécaire sur une société de promotion immobilière. Ainsi, suite à toutes ces opérations, les parties reviennent à la situation de départ avant le jugement d'adjudication du 26 novembre 2009.

Attijari Finances Tunisie

Une convention a été conclue le 27 novembre 2017 entre Attijari bank et Attijari Finances en vertu de laquelle Attijari Finances gère la relation avec les autorités de marché pour les émissions obligataires de 2018.

En rémunération des prestations rendues, la banque conseil perçoit des honoraires forfaitaires de :

- 50 KDT HT à la signature du contrat ;
- 20 KDT HT à l'obtention du visa du document de référence.

Attijari Finances perçoit aussi des honoraires de succès de 0,65% HT applicables sur les montants levés dans le cadre de chacune des émissions obligataires 2018.

A ce titre, aucune émission obligataire n'a été effectuée en 2018.

Dans le cadre du mandat d'accompagnement de la banque dans des projets effectués en 2018, Attijari Finances a perçu des honoraires forfaitaires fixes s'élevant à 115 KDT HT.

Lesdits projets sont les suivants :

- Augmentation du capital de Attijari bank ;
- Agrément auprès de la BCT pour le franchissement du seuil de participation dans le capital de Attijari Leasing ;
- Projet Sigma ;
- Projet Bêta.

Générale Tunisienne Informatique (GTI)

Le 24 mai 2018, un contrat d'acquisition d'une solution de gestion de dépositaires titres et OPCVM a été conclu entre Attijari bank et sa filiale « Générale Tunisienne d'informatique » pour un montant total de 150 KDT TTC.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Attijari Gestion

Une convention de prestation de service a été conclue entre Attijari bank et Attijari Gestion le 01 novembre 2018, en vertu de laquelle, Attijari bank met à la disposition de sa filiale Attijari Gestion sa compétence dans le domaine de l'informatique, pour la réalisation de leurs projets de développement et infrastructures informatiques.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Un montant de 4 KDT a été facturé au titre de cette convention.

Attijari Intermédiation

Une convention de prestation de service a été conclue entre Attijari bank et Attijari Intermédiation le 01 août 2018, en vertu de laquelle, Attijari bank met à la disposition de sa filiale Attijari Intermédiation sa compétence dans le domaine de l'informatique, pour la réalisation de leurs projets de développement et infrastructures informatiques.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Un montant de 2 KDT a été facturé au titre de cette convention.

Attijari Assurance

Une convention collective d'assurance vie a été conclue entre Attijari bank et Attijari Assurance le 25 juin 2018, en vertu de laquelle, Attijari Assurance garantit aux personnels adhérents de la banque :

- En cas de vie au terme de l'adhésion, la constitution et le service d'un capital constitué qui peut être converti sous forme de rente moyennant le paiement de primes périodiques et supplémentaires ;
- En cas de décès avant le terme, le règlement immédiat aux ayant droit légaux ou au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) du capital constitué ;
- En cas d'invalidité absolue et définitive, le service à l'adhérent du capital constitué à la date de consolidation de l'invalidité absolue et définitive.

Les frais de fonctionnement de Attijari Assurance ont été fixés comme suit :

- Des frais d'acquisition pour un maximum de 3,5 % sur les primes périodiques et un maximum de 1,5% sur les primes supplémentaires.
- Des frais de gestion pour un maximum de 0,6% l'an, et
- Des frais de gestion des rentes pour un maximum de 5% de chaque arrérage de rente.

La prime totale est composée de la part employeur à concurrence de 90% calculée sur la base d'un taux de 2,5% de la masse salariale de l'ensemble des adhérents pour l'année précédente et en tenant compte du revenu annuel brut individuel de chaque adhérent et son ancienneté dans la banque et de la part employé à hauteur de 10%.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Au 31 décembre 2018, la charge constatée par Attijari bank s'élève à 883 KDT.

B. Modifications des conventions antérieures

Générale Tunisienne Informatique (GTI)

Le 26 mars 2018, un avenant a été conclu entre Attijari bank de Tunisie et la société « Générale Tunisienne Informatique » modifiant la tarification journalière des prestations fournies par les consultants de la GTI prévue par le protocole d'accord initial entre la banque et sa filiale.

Cet avenant entre en vigueur à partir du mois de janvier 2018 et prévoit ce qui suit :

- Une enveloppe forfaitaire annuelle de 1 200 J/H pour les prestations hors celles relatives à la maintenance.
Le tarif appliqué pour cette enveloppe est de 385 TND HT l'homme / jour.
- Au-delà du forfait de 1 200 J/H, la facturation est ramenée à 310 TND HT l'homme/ jour.

Les honoraires d'assistance technique et de développement de logiciels perçus par la Générale Tunisienne de l'Informatique auprès de Attijari bank et relatifs à l'exercice 2018 totalisent un montant de 1 283 KDT TTC. Cet avenant a été autorisé au préalable par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Attijari Leasing

Dans le cadre de la convention signée en 2008 entre Attijari bank et Attijari Leasing, la banque a fourni au cours de l'exercice 2018, des services d'assistance à la commercialisation des produits de Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque.

Un avenant à cette convention a été autorisé par le conseil d'administration du 11 février 2019 introduisant des révisions quant aux modalités de détermination de l'intéressement de la banque et ce pour tenir compte de l'évolution des coûts de ressources et des taux de sortie en vigueur.

La commission était calculée sur la base du montant de financement effectivement mis en force en appliquant un taux d'intéressement basé sur le taux de placement (0.25% pour un taux de placement de $T < 10\%$, 0.50% pour $10\% \leq T < 11\%$ et 0.75% pour $T \geq 11\%$).

Selon ledit avenant, la commission sera déterminée sur la base du taux nominal du contrat mis en force (TC) par comparaison avec le taux de sortie moyen (TMS) déterminé trimestriellement.

Taux nominal du contrat mis en force (TC) comparé au Taux de sortie moyen du Trimestre (TMS)	Taux de la commission
$TC \leq TMS$	0,25%
$TMS < TC \leq TMS \text{ majoré de } 125 \text{ points de base}$	0,50%
$TC > TMS \text{ majoré de } 125 \text{ points de base}$	0,75%

Au cours de l'exercice 2018, la banque a perçu des produits à hauteur de 327 KDT HT.

Attijari Gestion

Le 12 février 2018, une convention a été signée entre Attijari bank et Attijari Gestion réagissant en qualité de gestionnaire de Attijari FCP CEA. Cette convention vient amender la convention dépositaire signée en date du 01 mars 2009. Attijari bank s'engage d'assurer pour le compte du FCP :

- La garde des actifs;
- La gestion du passif ;
- Le contrôle de la régularité des décisions de gestion.

Le montant total facturé en 2018 par Attijari bank au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 27 KDT HT.

C. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Wafasalaf

Une convention a été signée le 27 mars 2017 entre Attijari bank et Wafasalaf, ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil ainsi que de tout autre service relatif au fonctionnement interne en matière notamment d'industrialisation du crédit à la consommation. En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank s'engage à verser une rémunération qui couvre le développement de deux grilles de score, calculée en fonction du temps passé, du niveau de responsabilité et de qualification professionnelle du personnel proposé et la fourniture des livrables associés.

Wafasalaf perçoit une rémunération :

- de 40.000 euros par grille de score ;
- de 800 euros / par jour homme dans le cas d'une demande supplémentaire par rapport au périmètre initial et de la maintenance annuelle des grilles de score.

Les honoraires susvisés sont désignés hors frais de déplacement et de séjour qui sont à la charge de Attijari bank.

A ce titre, le montant dû à Wafasalaf figurant au niveau du passif de la banque au 31 décembre 2018 s'élève à 260 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10 mai 2017.

Attijari bank Tunisie a conclu le 9 mai 2012 une convention avec Wafasalaf (avec laquelle votre banque a des administrateurs en commun) ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque du savoir-faire, de l'assistance technique, du conseil et tout autre service relatif au fonctionnement interne en matière notamment d'optimisation du processus d'octroi des crédits, de la mise en place d'une plateforme de recouvrement, du pilotage et du suivi et du contrôle des risques.

En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank s'engage à verser une rémunération calculée en fonction du temps passé et du niveau de responsabilité et de qualification professionnelle du personnel proposé. Une refacturation sera opérée pour les frais engagés par Wafasalaf au titre des frais de transport et des « perdiems ». La facturation se fera mensuellement à termes échus. Le prix de référence des honoraires est fixé à 400 Euro par jour.

Aucune intervention n'a été réalisée au cours de l'exercice 2018.

Attijariwafa bank Maroc

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari bank et Attijariwafa bank Maroc telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05 mars 2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06 juin 2008, le montant qui figure au passif de la banque au 31 décembre 2018 s'élève à 4 795 KDT relatif aux services d'assistance technique et de conseil.

Cette convention a été remplacée depuis le 13 février 2015 par la convention d'assistance technique conclue avec Attijari Africa.

Attijariwafa bank Europe

En vertu de la convention conclue le 1er Mars 2010 et modifiée le 19 Mars 2012 entre Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Europe (avec laquelle la banque a des administrateurs communs), telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 5 juin 2012, cette dernière assure à travers son réseau d'agences le rôle de relais entre Attijari bank Tunisie et les clients tunisiens résidant en Europe en matière d'information, de présentation de l'offre bancaire et l'intermédiation dans la distribution des produits et services. Ces services sont rémunérés par une commission intitulée « commission d'activité TRE » basée sur une tarification unitaire des prestations de services fournies. Cette commission sera négociée annuellement entre les deux parties.

Une nouvelle convention entre Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Europe a été signée le 15 décembre 2017 et autorisée par le conseil d'administration du 09 Février 2018 en vertu de laquelle, Attijariwafa bank Europe assure la mission d'offrir et de distribuer en France, ses services bancaires exécutés en Tunisie pour les clients tunisiens résidant à l'étranger à travers son réseau en Europe.

En contrepartie de ces services, Attijariwafa bank Europe perçoit 3 types de rémunérations :

- Une rémunération indexée sur le portefeuille clientèle avec un prix unitaire 5 € par client.
- Une rémunération indexée sur les transmissions d'ordres :
 - * 10 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,5% du montant des transferts en dinar.
 - * 25 € par transfert auxquels s'ajoutent 0,5% du montant des transferts en euro.
- Une rémunération au titre des services bancaires conclus :
 - * 60 € par ouverture de compte.
 - * 25 € par souscription du pack Bledi+.
 - * 5 € par commande de moyens de transfert.
 - * 5 € par acte de gestion.
 - * 10 € par mise à disposition et ordre de virement.
 - * 5 € pour toute autre demande.

En plus de ces trois types de rémunérations, Attijariwafa bank Europe continue à percevoir les 2/3 de la masse salariale des chargés de comptes de l'activité TRE et une quote-part des charges marketing lié à l'activité.

La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2018 s'élève à 868 M€ soit 3 540 KDT et le montant qui figure au passif de la banque au 31/12/2018 s'élève à 9 139 KDT.

Attijari Sicar

Une convention de gestion de fonds à capital risque a été signée le 28 février 2017 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu de laquelle cette dernière met à la disposition de Attijari Sicar un fonds à capital risque d'un montant global de 30.000 KDT. Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant dudit Fonds à Capital Risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises faisant partie du catalogue prévu par le paragraphe III de l'article 39 septies du code de l'IRPP et de l'IS.

En rémunération de sa gestion du fonds à capital risque pour le compte de Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial du fonds géré ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par le Fonds.

L'encours au 31 décembre 2018 de ce fonds s'élève à 30 000 KDT.

Les commissions de gestion du fonds comptabilisées par la banque au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 343 KDT TTC.

Les prélèvements sur les revenus, dividendes, plus-value et autres produits dégagés par le fonds s'élèvent à 28 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 14 février 2017.

Trois conventions de gestion de fonds à capital risque ont été signées respectivement le 13 février, 19 février et le 23 février 2018 entre Attijari Sicar et Attijari bank, en vertu desquelles cette dernière met à la disposition de Attijari Sicar des fonds à capital risque d'un montant global de 50.000 KDT. Les deux sociétés s'engagent à respecter un emploi de 65% au moins du montant desdits fonds à capital risque dans l'acquisition ou la souscription aux actions ou aux parts sociales ou aux obligations convertibles en actions nouvellement émises par les entreprises qui ouvrent droit aux avantages fiscaux prévus par le code de l'IRPP et de l'IS au titre du réinvestissement.

En rémunération de sa gestion de ces fonds à capital risque pour le compte de Attijari bank, Attijari Sicar perçoit :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% HTVA, calculée sur le montant initial des fonds gérés ;
- Un prélèvement de 10% sur les revenus, dividendes, plus-values et tous autres produits dégagés par les fonds.

Les commissions de gestion de ces trois fonds comptabilisées par Attijari bank au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 572 KDT TTC.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 09 février 2018.

Dans le cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque conclue le 24 mars 1998 avec la société Attijari Sicar, cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. L'encours au 31 décembre 2018 des fonds gérés objet de cette convention s'élève à 5 254 KDT.

La commission de gestion s'établit au titre de l'exercice 2018 à 61 KDT.

Une convention entre Attijari bank et Attijari Sicar a été signée le 07 septembre 2015 en vertu de laquelle, Attijari bank assure la gestion et l'accomplissement des actions de recouvrement des créances contentieuses qui remplissent les conditions suivantes :

- Créances pour lesquelles une action en cours est pendante,
- Créances qui font l'objet d'une négociation, d'une transaction non encore dénouée, d'une action d'exécution ou dont la grosse du jugement est en cours de retrait,
- Créances dont le recouvrement nécessite une saisie immobilière,
- Créances sur des entreprises faisant l'objet d'une procédure collective ou de mesures de redressement.
- Ainsi que toute autre créance pour laquelle il sera établi un mandat spécial.

En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank percevra une commission sur tout montant recouvré en principal et intérêts.

Les conditions tarifaires de cette convention se présentent comme suit :

Type de recouvrement / frais	Tarif
Commission sur nominal : Créances totalement ou partiellement recouvrées	Commissions de 20% HTVA sur les montants en nominal
Commission sur plus-values : Créances totalement ou partiellement recouvrées	Commissions de 20% HTVA sur les montants en plus-values
Frais fixes d'ouverture de dossiers	50 DT HTVA par dossier

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 06 mai 2018.

Aucune opération n'a été réalisée au cours de l'exercice 2018.

Attijari Assurance

Attijari bank perçoit des commissions d'acquisition et de gestion au titre de la commercialisation des produits d'assurance vie de Attijari Assurance. Le montant des produits à recevoir s'est élevé au 31 décembre 2018 à 3 085 KDT. Le montant des commissions constaté en produits est de l'ordre de 3 085 KDT.

Attijari bank a constaté une charge à payer de 1 074 KDT au titre de l'assurance « Temporaire décès » incluse dans tous les comptes courants des particuliers.

Attijari Assurance a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné émis par Attijari bank en 2017 pour un montant de 6 069 KDT. Les charges d'intérêt versées en 2018 s'élèvent à 455 KDT.

Attijari Intermédiation

Attijari bank a signé le 27 décembre 2012 une convention de tenue de comptes en valeurs mobilières avec sa filiale Attijari Intermédiation détenue à hauteur de 99.99%, ayant pour objet la tenue du registre des actionnaires de la valeur Attijari bank et des droits y rattachés conformément à la réglementation du Conseil du Marché Financier. Pour la réalisation de ces prestations, les honoraires de Attijari Intermédiation sont fixés forfaitairement à 7 KDT HT à régler à la fin de chaque année.

Les charges comptabilisées courant l'exercice 2018 sont de 7 KDT.

Attijari Africa

Une convention a été signée le 1er janvier 2015 et autorisée par le conseil d'administration du 13 février 2015 entre Attijari bank et Attijari Africa ayant pour objet la mise à disposition pour le compte de la banque de l'assistance technique, du conseil et tout autre service relatif à la définition de la stratégie globale de la banque.

Le montant des prestations d'assistance technique est défini et facturé semestriellement par Attijari Africa sur la base des charges consommées durant le semestre. La prestation rendue est exprimée en jour-homme selon une grille de tarification.

En contrepartie des prestations fournies, Attijari bank a constaté une charge au cours de l'exercice 2018 de 448 M€ soit 1 827 KDT. Le montant figurant au niveau du passif de la banque est de 4 625 KDT.

Attijari Immobilière

La banque a conclu le 10 janvier 2012 avec Attijari Immobilière (détenue à hauteur de 99.98% par Attijari bank) une convention de gestion pour compte ayant pour objet la vente d'immeubles appartenant à la banque moyennant une commission de 2,5% du prix de vente HT.

Aucune opération n'a été réalisée au cours de l'exercice 2018.

Les SICAV

Dans le cadre des conventions conclues entre Attijari bank et Attijari Valeurs SICAV, Attijari Placement SICAV et Attijari Obligataire SICAV, la banque assure la fonction de dépositaire pour leurs comptes et a perçu au titre de l'exercice 2018 en contrepartie de ses prestations des commissions de l'ordre de 171 KDT.

Attijari Gestion

Le 28 septembre 2015, une convention a été signée entre Attijari bank et Attijari Gestion réagissant en qualité de gestionnaire du FCP Dynamique. Cette convention vient amender la convention dépositaire signée en date du 01/03/2009. Attijari bank s'engage d'assurer pour le compte du FCP :

- La garde des actifs;
- La gestion du passif ;
- Le contrôle de la régularité des décisions de gestion.

Le montant facturé en 2018 par Attijari bank au titre de ses prestations s'élève à 21 KDT HT.

Attijari Finances Tunisie

Une convention a été signée le 23 mars 2014 entre Attijari bank et Attijari Finances Tunisie prévoyant la souscription par Attijari Bank à des titres participatifs émis par Attijari Finances Tunisie pour répondre aux exigences des fonds propres édictées par l'article 388 du code des sociétés commerciales. L'émission porte sur un montant de 750 KDT en date du 01 avril 2014.

Les titres participatifs porteront intérêt aux taux suivants :

- Un taux d'intérêt fixe de TMM brut l'an à compter de la date de jouissance. Ce taux sera égal au TMM+1 à partir de la date de reconstitution du capital de l'émetteur conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales. Les intérêts seront calculés sur la valeur nominale de chaque titre participatif et seront payés annuellement à terme échu.
- Une rémunération variable égale à 10% de la partie des bénéfices supérieure à 50 KDT. Cette rémunération sera calculée sur le bénéfice net après impôts et provisions dans un délai d'un mois à partir de la date de l'assemblée générale ordinaire qui aura statué sur les comptes de l'émetteur.

Les intérêts comptabilisés courant l'exercice 2018 sont de 50 KDT.

Autres Conventions

Attijari bank affecte au profit de la Générale Tunisienne de l'Informatique (GTI), Attijari Immobilière, Attijari Gestion, Générale Immobilière du Sud (GIS), Attijari Intermédiation, Attijari Leasing, Attijari Recouvrement, Attijari Assurance et Attijari Sicar certains cadres salariés. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires et charges sociales supportés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

(Montant en KDT)	
Partie liée	Montant facturé
Attijari Leasing	730
GIS	134
Attijari Immobilière	106
GTI	93
Attijari Intermédiation	31
Attijari Recouvrement	23
Attijari Sicar	13
Attijari Gestion	12
Attijari Finances	11
Attijari Assurances	4
TOTAL	1 157

D. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 08 mars 2007. Cette rémunération est détaillée dans le tableau ci-après. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 15 décembre 2012. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel variable selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité, des frais de téléphone, des frais de scolarité, des frais de logement et de billets d'avion.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint chargé des activités de support, se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de logement et de billets d'avion.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint chargé de la banque de détail, se compose d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel selon la réalisation des objectifs. Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais d'utilité et de la prise en charge des frais de téléphone.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Attijari bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars).

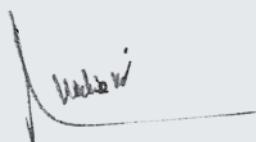
	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général		Directeurs Généraux Adjointes		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/18	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/18	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/18	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/18
Avantages	361 917	449	1 554 884	12 048	1 231 198	12 973	250 000	250 000
Total	361 917	449	1 554 884	12 048	1 231 198	12 973	250 000	250 000

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

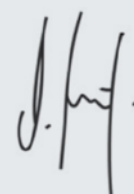
Tunis, le 02 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA



AMC Ernst & Young

Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie
Tél.: +216 70 749 111
Fax: +216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com
MF : 035482 W/A/M/000

PWC - Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Société d'Expertise Comptable
Imm PwC- Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 39 00 Fax +216 71 86 17 89
MF 0033432B/M/A

**Attijari bank,
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de Attijari bank,

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Attijari bank de Tunisie qui comprennent le bilan consolidé ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de 9 272 430 KDT et un bénéfice net de 151 940 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe Attijari bank, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

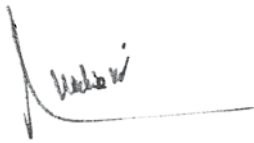
Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 02 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI



Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA





15

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES



RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE 26 AVRIL 2019 STATUANT SUR L'EXERCICE COMPTABLE 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport de gestion consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2018 et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2018, approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, et après lecture des rapports des Co-commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels ainsi que les états financiers consolidés.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans réserves aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du résultat bénéficiaire, dégagé au titre de l'exercice 2018 à hauteur de 144 930 891 dinars, et décide de l'affecter comme suit :

(Montant en Dinars)	
BENEFICE DE L'EXERCICE	144 930 891
REPORT A NOUVEAU	63 231 713
RESULTAT A REPARTIR	208 162 604
RESERVES LEGALES	496 854
RESERVES DE REINVESTISSEMENT	50 000 000
DIVIDENDES	89 632 393
REPORT A NOUVEAU	68 033 357

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe ainsi le montant des dividendes à 2,200 dinars (deux dinars 200 millimes) par action et délègue au conseil d'administration les modalités et la date exacte du paiement des dividendes.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration, fixe la somme annuelle brute et globale de 150 mille Dinars (cent cinquante mille dinars) à titre des jetons de présence pour l'exercice 2018.

Les membres des comités règlementaires percevront en outre une somme annuelle brute et globale de 100 Mille Dinars (cent mille dinars) en rémunération de leurs travaux au sein des réunions desdits comités au cours de l'exercice 2018.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir été informée de la fin du mandat du co- commissaire aux comptes, le cabinet MTBF Price Waterhouse Coopers, et compte tenu de la proposition du conseil d'administration, décide de nommer le cabinet « **MS Louzir Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu** », représenté par M. Mohamed Louzir en tant que Co-commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts, publications et autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise en vote, est adoptée à l'unanimité.

